

42° ANNÉE - N° 158 - PÉRIODIQUE

3° TRIMESTRE 2000

LA KOUUMIA

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION

DES GOUMS

ET DES

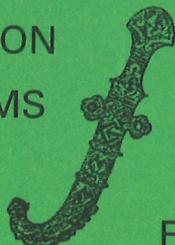
EN

DES ANCIENS

MAROCAINS

AFFAIRES INDIGÈNES

FRANCE



ABONNEMENT ANNUEL : 150 FRANCS

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 « J.O. » du 1^{er} mars 1958

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 01 48 05 25 32 - Fax : 01 48 05 94 64 - CCP 8813V50 Paris

N° de commission paritaire : 286-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	1
Il y a 50 ans, la R.C.4., par le général Feaugas	1
LE CONGRÈS DE LA KOUMIA	3
Retour sur le congrès 2000 à Marseille. Marseille « bataille de seigneurs »	3
VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT	13
Conseil de la Koumia du 17 octobre 2000	14
Présentation des ateliers	14
Association des Amis du Musée de l'Infanterie	13
RELATIONS AVEC LE MAROC	15
Compte rendu de son voyage au Maroc au mois de juin 2000, par le général Le Diberder	15
ACTIVITÉ DES SECTIONS	18
Aquitaine	18
Marches de l'Est	19
Pyrénées	20
CARNET	21
IN MEMORIAM	23
Madame Janine Fournier	23
L'adjudant-chef Henry Muller	23
Le capitaine de Balby de Vernon	25
HISTOIRE-MÉMOIRE	27
« Marseille bataille des seigneurs. » L'un d'entre eux, le général Leblanc, par Monsieur le sénateur Jacques Augarde	27
« Le colonel de La Roque, officier des Affaires Indigènes », par Monsieur Renaud Espeisse	28
« 1950-1951 : les années cruciales », par Monsieur Claude CAMBAU	30
LES DESCENDANTS S'EXPRIMENT	37
« Sac à terre », avec humour, par le général Henri-Jean Fournier	37
« Un descendant au Sahara occidental » (suite du n° 156), par le capitaine Barbaize	37
RÉCITS-SOUVENIRS	41
« La mission d'un officier d'A.I. », par le colonel de La Brosse	41
« Les anciens du cours des A.I. », par Jean de Roquette-Buisson.....	46
NOTES DE LECTURES	47
AVIS DIVERS	48

EDITORIAL

Octobre 1950, la R.C.4... Au Maroc, avec une immense tristesse, nous apprenions le désastre de Cao Bang. Nous avons assisté au départ de nos camarades. Nous savions la valeur exceptionnelle des tabors qui partaient, des officiers et sous-officiers, des fidèles et valeureux berbères qu'ils encadraient. Nous ne comprenions pas la nature du piège qui leur avait été tendu.

Au moment du 50^e anniversaire de ce drame, il me paraît revenir au général Feaugas, qui commandait alors le 1^{er} tabor, de vous informer de la manière dont nous nous sommes recueillis à Paris, en l'église Saint-Louis des Invalides, le 5 octobre dernier, à la mémoire des officiers, sous-officiers et gومiers disparus au cours de ces combats et dans les camps de prisonniers du Viêt-minh.

Général Le Diberder

Octobre 1950-Octobre 2000 C'était il y a cinquante ans, Cao-Bang, la R.C.4.

S'il m'apparaît indécent de commémorer sur place une défaite, j'estime que c'est un devoir d'honorer le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leurs vies.

Beaucoup des nôtres, officiers, sous-officiers, gومiers des 1^{er}, 3^e et 11^e tabors sont tombés en octobre 1950 lors du massacre des colonnes Le Page et Charton sur la R.C.4, ou sont morts dans la misère des camps viêt-minh du Nord-Tonkin à la frontière de Chine.

Loin de leurs bases, ils s'étaient battus à un contre dix, abandonnés par des chefs peu soucieux des conditions dans lesquelles ils ont envoyé leurs subordonnés au combat.

Encerclés, épuisés, toutes munitions consommées, il ne leur restait plus pour se nourrir ou pour étancher leur soif qu'à se baisser pour mâcher et sucer l'herbe. Ceux que les balles n'avaient pas fauchés, ou ceux très nombreux qui avaient été blessés disparurent à tout jamais dans la jungle, d'autres furent faits prisonniers, devenant pour beaucoup des morts en sursis, certains enfin parvinrent à That-Ké.

Il y eut dans cette bataille de grands moments qui pour autant n'effacent pas la honte du désastre.

Ce fut la lutte à mort du 11^e tabor sur le piton sauvage du Nakéo où furent tués les lieutenants Rebours et de Cazanove, trois de leurs sous-officiers et de nombreux gومiers.

Il y eut le sacrifice héroïque du 1^{er} bataillon étranger de parachutistes (1^{er} B.E.P.) à Coxa.

Ce fut la charge des gومiers du 1^{er} tabor, relevant le B.E.P. anéanti, et forçant l'encerclement de Coc Xa en hurlant la « Fatiha ». Le capitaine Deminière, le lieutenant Barat, le lieutenant Baillet furent tués au cours de ces combats ainsi que de nombreux sous-officiers et gومiers.

Ce fut aussi le 3^e tabor affecté à la colonne Charton livré à toutes les embuscades de la jungle lors de la malheureuse évacuation de Cao Bang, au cours de laquelle fut tué mon camarade de promotion, le commandant Forget à la tête de son bataillon de Légion du 3^e R.E.I.

Il y eut enfin ces officiers, sous-officiers et goumiers qui furent exemplaires pendant la captivité.

Au camp n° 1, le colonel Le Page fut l'un d'entre eux. Le capitaine Rueff, le lieutenant Mathieu, le lieutenant Béraud-Sudreau, l'adjudant Pומרoulie et combien d'autres luttèrent désespérément pour survivre et finirent dans la cabane en bambou qui servait de morgue, et furent dignement ensevelis par nous.

Ce fut le goumier Rchouq Mohamed qui rampait la nuit sous les cagnias pour apporter à ses officiers et à ses sous-officiers le produit de ses rapines.

Il y eut dans les camps « d'hommes de troupe » des sous-officiers et des soldats exemplaires tels que le sergent-chef Roger Cornet du 3^e tabor qui survécut, tel que le sergent-chef Piteau du 11^e tabor victime de la « mort lente », tel que le caporal Roger Journès du 11^e tabor fusillé par le Viêt-minh.

La Koumia s'est souvenue dans le recueillement du calvaire des tabors lors de la messe qui a été célébrée en l'église Saint Louis des Invalides, à Paris, le jeudi 5 octobre, à la mémoire de tous les disparus de la R.C.4.

Général André Feugas
commandant le 1^{er} tabor sur la R.C.4, 1950
prisonnier au camp n° 1 jusqu'en septembre 1954

RETOUR SUR LE CONGRÈS DE LA KOUMIA À MARSEILLE

Dans son précédent numéro la Koumia n'avait pu, faute d'espace, donner au congrès la place qui lui revenait. Nous reprenons aujourd'hui le compte rendu de ces journées.

Le 2 juin, la veille de l'ouverture du congrès, Monsieur Mohamed Benbouzid, Consul Général du Maroc à Marseille, avait offert une réception en l'honneur de la délégation marocaine venue spécialement du Maroc ou de Paris pour le congrès. Nous donnons plus loin les noms des membres de cette importante délégation dans laquelle figuraient trois anciens goumiers venus de leurs bleds. Le général Le Diberder n'avait malheureusement pu assister à cette réception. Il y fut représenté par le commandant Boyer de Latour.

Le lendemain, l'inauguration de la stèle érigée à la mémoire des quatre GTM qui avaient pris une part importante à la libération de Marseille fut le grand moment de cette journée du 3 juin 2000.

Le soleil inondait cette jolie petite place donnant sur l'avenue des Goumiers en ce matin du 3 juin. Du fond de la place se devinait derrière un voile ondulant sous la brise cette stèle chère à nos cœurs, chère au cœur des survivants présents de nos quatre G.T.M. La musique des Troupes de Marine en grande tenue occupait son emplacement, objet de la curiosité et de l'admiration de tous ceux qui déjà arrivaient sur la place. Des cars déversaient les membres de la Koumia auxquels se joignaient d'autres associations.

Prenaient place de part et d'autre de la stèle les nombreux drapeaux d'anciens combattants. Se détachant au centre de ceux-ci le drapeau de la Koumia porté par l'adjudant-chef AUBERT revêtu de sa djellaba, entouré de sa garde d'honneur d'anciens officiers et sous-officiers, également en djellaba. Ceux-là même qui avaient connu la mitraille il y a 56 ans, subissaient aujourd'hui le feu des photographes et caméramen.

Puis apparurent trois anciens goumiers : Omar Merziguen, du 1^{er} GTM, 2^e Tabor, 63^e goum, Lahcen Benzouine, du 2^e GTM, 32^e goum, Hammou Moussik 2^e GTM, 60^e goum. Ils arrivaient tout droit du Maroc, magnifiques dans leurs djellabas blanches recouvertes de leurs décorations gagnées en Tunisie, en Italie, en France, en Allemagne, en Indochine. La vue de ces « chibanis » (1) envahit d'émotion nos anciens et nos descendants qui firent cercle autour d'eux : « A quel goum étais-tu ? – Qu'est devenu le lieutenant Untel ? – Tu te rappelles *Talian* (2) ? – J'ai été blessé à Marseille... » Ces conversations furent interrompues par la sonnerie « Garde à vous » annonçant l'arrivée des personnalités.

Monsieur GAUDIN, sénateur-maire de Marseille, et le général Le Diberder venaient d'accueillir l'importante délégation marocaine conduite par Monsieur Hassan Abouyoub, ambassadeur du Royaume du Maroc en France accompagné du Général Naji el Mekki inspecteur général de l'Arme Blindée-Cavalerie, de Monsieur Mohamed Benbouzid Consul général du

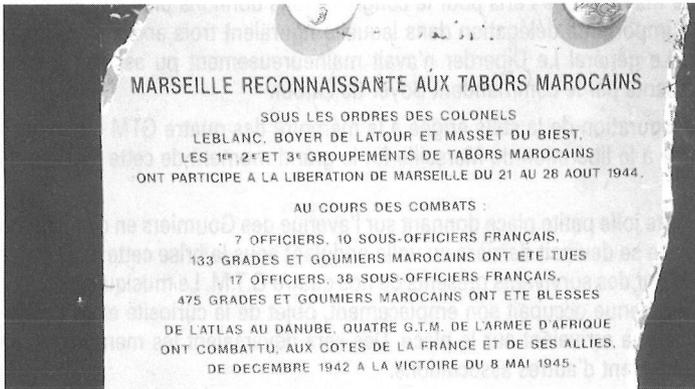
(1) *Chibani* : vieux, ancien.

(2) *Talian* : Italie.

Maroc à Marseille, du colonel Abdelkader el Marmboua attaché militaire près l'ambassade du Maroc en France, du capitaine de frégate Ali Zbitou, du capitaine Hroubi Berry adjoint au colonel El Marboua.

Monsieur GAUDIN et ces personnalités passèrent devant les membres de la Koumia, s'immobilisèrent devant la musique, puis saluèrent les drapeaux.

Ce fut alors le moment d'intense émotion lorsque M. Gaudin accompagné de Monsieur l'ambassadeur et du général Le Diberder dévoilèrent la stèle. Apparurent alors les insignes des quatre G.T.M. surplombant l'inscription suivante :



*L'inscription sur
le monument
Marseille
3 juin 2000*

Une minute de silence fut observée à la mémoire de tous les goumiers qui laissèrent leur vie à Marseille comme sur d'autres théâtres d'opérations, suivie de l'hymne marocain et de la Marseillaise.

Monsieur Gaudin monta à la tribune aménagée à côté de la stèle et prononça le discours que nous reproduisons plus loin.



*M. Gaudin,
M. l'ambassa-
deur
du Maroc,
le général
Le Diberder
entourant nos
trois goumiers*

Monsieur l'ambassadeur du Royaume du Maroc improvisa, semble-t-il, une émouvante adresse rappelant la fraternité d'armes qui unissait les goumiers du Maroc à leurs officiers et sous-officiers français, et mettait avec toute sa foi l'accent sur les liens exceptionnels qui, au cours des ans se tissèrent entre le Maroc et la France. Ensemble ils ont écrit une longue page d'histoire de leurs pays unis dans la paix comme au baroud.



*M. Hassan
Abouyoub,
ambassadeur
du Maroc
en France.*

Hélas !, cette vibrante improvisation n'ayant pas été reproduite, la Koumia regrette infiniment de ne pouvoir lui réserver la page qui lui revenait.

Vint enfin le discours de notre président, le général Le Diberder.

Des applaudissements nourris avaient salué ces trois discours dont le cœur et la teneur donnaient à cette cérémonie l'émotion intense que chacun ressentait.

Le Chant des Tabors joué par la musique des Troupes de Marine fut très applaudi.



*Le général
de Diberder et
les trois
goumiers*

Un vin d'honneur agréablement servi à l'ombre des orangers en fleur clôtura cette mémorable matinée.

Tous auront remarqué dans la foule, puis parmi les personnalités, un aumônier militaire très âgé, coiffé d'un calot, sa longue barbe blanche descendant sur sa soutane noire recouverte de nombreuses décorations. On ne pouvait pas ne pas remarquer ce personnage extraordinaire.

Monseigneur Paul Grassely, 101 ans, n'aurait pour rien au monde manqué ces retrouvailles avec ceux dont il avait été l'aumônier dans les goums. Très vite il fut reconnu et très entouré.

Comme le furent nos trois goumiers lors du cocktail dans les jardins de l'hôtel Mercure. Le général Le Diberder sut avec chaleur, et bien entendu dans leur langue, leur exprimer la joie et la fierté de la Koumia de les avoir accueillis en ce grand jour.



*Le général
Le Diberder
et Monseigneur
Paul Grassely*

Le dîner de gala qui clôtura cette journée connut la chaude ambiance que savent créer les « ouled Koumia » et plus particulièrement les descendants.

Une table d'honneur était présidée par le Général et Madame Le Diberder à laquelle se retrouvaient nos hôtes marocains et quelques jolies femmes de la Koumia.

Entre-temps l'Assemblée générale s'était tenue au cours de laquelle le général Le Diberder rappela, s'il en était besoin, que l'objectif n° 1 de la Koumia était aujourd'hui de préparer son avenir avec nos descendants.

*
* * *

Dimanche 4 juin

Par car ou en voiture particulière les membres de la Koumia ont escaladé les rues puis les marches conduisant à ce haut lieu qu'est Notre Dame de la Garde.

Une très belle messe à laquelle s'étaient joints de nombreux fidèles locaux fut célébrée par le curé de cette paroisse : avec chaleur il sut expliquer à ses paroissiens le pourquoi de cet office, le pourquoi de ces drapeaux, le pourquoi de ces djellabas, rappelant que Marseille avait été libérée en 1944 par ces vaillants goumiers venus de Berbérie.

Le colonel Bertiaux lut les homélies, le général Le Diberder récita la prière pour la béatification du père Charles de Foucault, demandant à celui-ci sa protection pour l'avenir de la Koumia. Enfin le colonel Alby, à la fin de la messe, récita notre belle prière du gommier.

Tel fut le dernier grand moment du congrès avant que chacun se sépare, emportant le souvenir de cette extraordinaire rencontre dans cette bonne ville de Marseille et auprès de la « Bonne Mère ».



*Le monument
élevé à la
mémoire des
G.T.M.
3 juin 2000
Marseille*

« Je ne sais pas qui a gagné la bataille de la Marne », disait le Maréchal Joffre, « Je sais qui l'aurait perdue » ajoutait-il.

Nous savons qui a gagné la bataille du congrès les 3 et 4 juin à Marseille.

Merci au commandant Georges Boyer de Latour, à son épouse, à notre sympathique ami Paul Brès.

*
* * *

La Koumia reproduit maintenant les discours de Monsieur Gaudin et du général Le Diberder, ainsi que le touchant message reçu de Monseigneur Grassely et le non moins touchant poème qu'il a écrit à la suite de l'inauguration de la stèle. On lira par ailleurs dans la rubrique Histoire-Mémoire : « *Marseille bataille de Seigneurs* » un récit consacré au général LEBLANC, signé Jacques Augarde.

Discours de M. Gaudin sénateur-maire de Marseille

Monsieur le Préfet,

Mon Général-Gouverneur militaire de Marseille,

Monsieur l'Ambassadeur du Maroc,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires et élus municipaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations d'Anciens Combattantes, Résistants et Déportés, Mesdames et Messieurs les Présidents et membres de CIQ,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Sous le Haut-Patronage de Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, nous nous rassemblons aujourd'hui pour rendre hommage à des unités militaires, à des soldats, à qui notre pays doit beaucoup.

Notre pays, mais aussi notre ville, particulièrement, qui entend, avec émotion, dans le recueillement et l'amitié, rappeler que sa libération, durant l'été 1944, est, en partie, le résultat des efforts, des sacrifices, des hauts faits d'armes, d'unités de « tabors » composés de goumiers.

Pour les plus jeunes d'entre nous, je me dois de rappeler, non la longue histoire de ces soldats marocains, mais, trop rapidement, que depuis le début du XX^e siècle, étaient organisées, au Maroc, des unités d'infanterie et de cavalerie, dites « groupe de tabors marocains » ou GTM, soit l'équivalent d'un régiment.

Et que chaque GTM comprenait 3 « tabors », et chaque tabor 4 « goums » ou, selon un mot plus connu, 4 « compagnies ».

Pendant les années d'occupation de la France, des unités nouvelles avaient été, en secret, mises sur pied en Afrique du Nord.

Au lendemain du débarquement en Afrique du Nord de l'armée des Etats-Unis, ces unités nouvelles, au nom et sous le drapeau de la France, prirent part à la défaite des forces italo-allemandes, et en particulier à la libération de Tunis, le 7 mai 1943.

Elles furent alors félicitées par les Chefs des Armées Alliées.

Ces mêmes unités de Tabors et de Goumiers, après la dure et longue « campagne d'Italie », participèrent au 1^{er} rang, au débarquement en Provence, à partir du 15 août 1944, précisément à Saint-Tropez et Sainte-Maxime.

Sans attendre la Libération de Toulon, le général de Lattre de Tassigny lança alors une partie de ses forces vers Marseille, avec, à leur tête, le général de Goislard de Monsabert.

Pour nous, parmi nous, les « groupes de Tabors marocains », notamment, accumulèrent exploits, coups de mains et succès.

Je me dois de rappeler, pour leur rendre l'hommage qu'elles méritent, que ces troupes, avec partout des pertes notables, se déployèrent quartier par quartier, pour en chasser l'occupant.

Le 1^{er} GTM, vers la Nerthe, le 2^e vers Borély puis Sainte-Marguerite ; le 3^e, à Bonneveine.

Avec, comme un exploit encore plus grand que les autres, la participation à la libération de la basilique de Notre-Dame de la Garde, au moment où le char « Jeanne d'Arc » fut pris sous le feu des soldats nazis.

Toutes les unités de Tabors marocains, sans oublier leurs camarades de combats, des tirailleurs algériens, avec les autres forces françaises, défilèrent, pour leur victoire à Marseille, après la capitulation de l'armée nazie.

Sous les ordres des colonels Leblanc, Boyer de la Tour et Masset du Biest, ces unités enregistrèrent 133 gradés et goumiers tués au combat et 475 blessés, durant les 4 journées du 21 au 24 août 1944, qui précédèrent la libération de Marseille.

Des photos, évidemment un peu jaunies, témoignent de ces jours d'angoisse, des combats acharnés, suivis de tant d'heures de joie, et de fierté.

Honneur aux Tabors et aux Goumiers, dont nous devons rappeler le dévouement, les capacités, les efforts et sacrifices consentis pour nous, notre ville, sa Libération.

A l'heure, en 1956, où le royaume du Maroc recouvrit sa pleine souveraineté, ces unités valeureuses prirent place naturellement dans les forces armées royales marocaines.

Mais leur drapeau victorieux, décoré de la Légion d'honneur par le maréchal Juin en 1953, est pieusement conservé au musée de la Guerre, à Paris, depuis le 8 juin 1956.

Et je veux voir une marque d'estime et de reconnaissance supplémentaires, le geste du Président de la République qui, l'an dernier, avait demandé à un détachement de la Garde royale marocaine, d'ouvrir le défilé du 14 Juillet, sur les Champs-Élysées.

Ce fut, Monsieur l'Ambassadeur du Maroc, sauf erreur de ma part, la dernière apparition publique de feu Sa Majesté Hassan II, votre Roi.

Aujourd'hui, le Haut Patronage que son successeur, Sa Majesté le Roi Mohamed VI, a bien voulu accorder à notre cérémonie, au pied de cette stèle, constitue bien une nouvelle marque de l'amitié profonde entre nos deux peuples.

L'amitié qui les unit, les souvenirs qui les rapprochent, leurs intérêts aussi, tout nous encourage à multiplier encore les échanges entre nous, la France dans l'Union européenne d'une part, le Royaume du Maroc, d'autre part.

Avec, comme un carrefour naturel, comme passerelle géographique, comme signal historique, notre ville, Marseille, dans la plénitude de sa vocation euro-méditerranéenne.

Voici, Monsieur le Préfet, Mon Général, Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, Mesdames et Messieurs les parlementaires et les élus municipaux, voici comment, Chers amis, je vous propose de situer l'hommage solennel, et amical aussi, que nous rendons ensemble aujourd'hui aux Tabors et aux Goumiers, entre deux époques : celle de la Seconde Guerre mondiale et celle que nous vivons.

Dans l'estime des uns pour les autres, l'amitié partagée, avec pour perspective tracée d'accord commun, nos efforts pour un avenir de paix et de progrès pour tous.

Je vous remercie profondément de partager cette vision et d'en placer les espérances sous le signe de notre fidélité aux idéaux des soldats de 1939-1945.

Avec, au 1^{er} rang d'entre eux, les Tabors et les Goumiers.

Discours du général Le Biderder

Monsieur le Sénateur-Maire,

Permettez-moi de vous adresser notre reconnaissance d'avoir permis avec le Président du Souvenir Français la réalisation de cet important monument qui marque à Marseille le rôle des tabors marocains pour sa libération.

Je remercie aussi, Monsieur le Sénateur-Maire, les membres de votre cabinet et tous ceux qui nous ont aidé dans l'organisation de cette cérémonie.

Le commandant BOYER de LATOUR, président de l'importante section de la Koumia « Provence, Côte d'Azur » doit être félicité ainsi que ses camarades pour la réussite de cette réunion et l'organisation de notre Assemblée Générale.

Son Excellence Monsieur l'ambassadeur du royaume du Maroc accompagné d'une délégation des forces armées royales marocaines prouve par sa présence combien le royaume du Maroc et la République Française sont attachés à la conservation de la mémoire des sacrifices consentis par nos deux armées pour la victoire finale et la libération des villes de la France, celle de Marseille en particulier qui avec Toulon suit celle de Paris libéré par la 2^e D.B. du général Leclerc permettant au général de Gaulle de descendre les Champs-Élysées sous les acclamations du peuple de Paris.

La libération de Marseille était confiée au général de Montsabert avec sa 3^e DIA* dont le 7^e RTA** qui tiendra le rôle que l'on sait, renforcée des 3 groupes de Tabors marocains du Général Guillaume et de la 1^{re} division blindée du général Touzet du Vigier. Ils retrouveront dans la ville les FFI enthousiastes et courageux.

Je ne retracerai pas le déroulement de la bataille où chacun a tenu un rôle brillant contre un adversaire qui avait reçu l'ordre de défendre Marseille jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière cartouche. Les actions de défense seront appuyées par 200 pièces d'artillerie disposant de l'incomparable observatoire de Notre-Dame de la Garde.

Lorsqu'on suit cette page d'histoire exceptionnelle on est frappé de la rapidité des actions qui aboutirent à la Victoire.

Nous inaugurerons le monument qui rappelle le rôle des Goums marocains dans ces combats ; sachez que parmi votre Assemblée plusieurs de nos camarades ici présents, ainsi le général Feugas, notre Président d'Honneur, ont été des acteurs qui conduisirent leurs unités à la victoire. Certains ont été gravement blessés au cours de l'action et dans la délégation marocaine vous remarquerez la présence de trois anciens goumiers eux aussi acteurs, chacun dans sa section de combat.

Trois GTM seront présents, ils sont commandés par des spécialistes des unités berbères.

Ils ont tenu un rôle important lors de la Pacification du pays. Ils sont connus, admirés, respectés en tribu : le colonel LEBLANC le colonel BOYER de LATOUR, le colonel MASSIET DUBIEST.

Dès le débarquement américain de novembre 1942, le GTM LEBLANC celui de BOYER de LATOUR sont engagés en Tunisie. Le général PATTON demande un Tabor pour la Sicile. Le 2^e GTM de BOYER de LATOUR libère la Corse et l'île d'Elbe, tandis que ceux de LEBLANC,

* *Division d'Infanterie Algérienne.*

** *Régiment de Tirailleurs Algériens.*

MASSIET DUBIEST et PARLANGE seront en Italie. Une exploitation par la montagne qui surprit l'Allemand, permit la victoire de Rome après un combat de rupture remarquable d'héroïsme où les deux divisions marocaines la 2^e DIM et la 4^e DMM véritable armée de métier prouvèrent au monde la vigueur retrouvée de l'Armée de la France.

Il fallut cependant au général de LATTRE toute sa persuasion pour obtenir du général de GAULLE et du Commandement américain la participation des Goumiers aux combats de Provence.

Les Goumiers embarquent le 17 août depuis la Corse où ils avaient été regroupés et avaient reçu les renforts des tribus du Maroc pour compléter leurs rangs.

Le 18 ils prennent pied sur les plages à Saint-Tropez et à Cavalaire.

Dix jours après, le 28 août à 19 heures, toutes les cloches des églises précédées par le bourdon de Notre-Dame de la Garde carillonnent la Victoire – Marseille était libre.

Après le Débarquement, l'avance américaine avait été rapide. Le général GUILLAUME prescrit le regroupement de ses troupes au col de Collobrières.

Il comprend au PC de la 3^e DIA à Gemenos la manœuvre du général de Montsabert :

faire sauter les portes de la défense allemande notamment Aubagne, investir Marseille par les hauts,

envahir la cité phocéenne avec l'aide de FFI,

réduire les résistances et libérer la totalité de la ville,

le 28 août le général Schaefer se rend au PC de la 3^e DIA, l'Allemand a capitulé,

les G.T.M. ont perdu,

tués : 7 officiers, 10 sous-officiers, 133 goumiers,

blessés : 17 officiers, 38 sous-officiers, 475 goumiers,

ils ont fait 8 600 prisonniers dont 125 officiers,

les Goumiers ont étonné leurs cadres par leur faculté de s'adapter aux conditions nouvelles du combat. Le général GUILLAUME l'exprimera dans l'ordre du jour du 28 août.

« Vous avez montré dans la bataille de Marseille qu'entraînés pendant deux ans de lutte sur les Champs de Bataille de Tunisie, de Sicile, de Corse, d'Italie, de l'île d'Elbe, vous n'étiez pas seulement aptes à la guerre en montagne. Vous avez accompagné les chars, livré des combats de rue, pris d'assaut, des casemates bétonnées, forcé la reddition des forts âprement défendus. Le commandement sait désormais qu'il peut tout vous demander. »

Monsieur l'ambassadeur du Royaume du Maroc, mon Général, représentant les forces armées royales, vous comprenez combien nous sommes attachés aux souvenirs des pages glorieuses que nous avons écrites ensemble avec les guerriers du peuple du Maroc.

Une cérémonie comme celle-ci nous touche au fond du cœur et nous sommes ici nombreux à regretter que la reconnaissance de la France ne se manifeste auprès des anciens qu'avec autant de parcimonie.

Nous gardons à la Koumia vivant le souvenir de l'accueil que nous a manifesté Sa Majesté le roi Hassan II le 5 mai 1995, lors de l'audience solennelle qu'il réserva à notre délégation en

son palais en présence de tous les généraux des forces armées royales, et nous vous prions d'exprimer à Sa Majesté le roi Mohammed VI combien nous restons fidèles à l'amitié profonde que nous ressentons, nous et nos descendants pour le peuple du royaume du Maroc.

En août 1944, la population de Marseille ignorait qu'une armée française se battait depuis des mois et avait appris à vaincre l'ennemi.

Elle se souvient de la prise d'armes grandiose du 29 août 1944, sur le terre-plein du Vieux port.

Le général de Monsabert présentait les vainqueurs au général de Lattre qu'accompagnaient deux ministres, Monsieur DIETHLEM et Monsieur d'ASTIER de la VIGERIE.

Nous gardons précieusement en notre musée à Montpellier les photos du défilé de nos trois G.T.M. à Marseille.

Adresse de Monseigneur Grassely

Chers Amis,

Je vous adresse ce sonnet qui marque le souvenir de cette rencontre où vous m'avez tous comblé par votre affection qui m'a beaucoup touché. Si ce sonnet vous plaît vous pouvez le publier comme vous l'entendez.

Encore une fois, merci de tout cœur.

Je vous bénis très fraternellement. Que Dieu vous garde dans sa Sainte Grâce vous, votre famille et votre femme si dévouée.

Avec les amitiés de l'Ancien.

Signé : P. Grassely

Après l'inauguration du Monument aux Tabors

*Hier, j'eus l'impression de me voir adoré,
Vu tout ce que relate une biographie,
Ecrité avec amour, et qui photographie
Le surprenant talent d'un don inespéré...*

*Les ovations me rendirent atterré,
Mais je sus humblement, avec philosophie,
Les offrir à Jésus, auquel je me confie,
Puisque tout mon travail est à Lui consacré.*

*Me sachant leur aîné, les Goumiers, frères d'armes,
En venant m'embrasser laissaient couler des larmes,
Qui pleuraient les héros des combats de jadis...*

*Et certains, revêtus de leur vieil uniforme,
Qui leur fait mériter, à tous, le paradis,
S'étonnaient qu'à cent ans, je sois encore en forme !*

Saint-Ferréol, 4.6.2000 - 19 h 57

P. Grassely

« VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT »

A.M.I. (Association des amis du musée de l'Infanterie)

Cette association a déjà reçu l'adhésion de plusieurs membres de la Koumia, mais en nombre encore insuffisant. Ne perdons pas de vue que le musée des Goums et des Affaires Indigènes a trouvé sa place prestigieuse à l'intérieur du musée de l'Infanterie à Montpellier.

La présence de nombreux membres de la Koumia, anciens et descendants, dans l'A.M.I. ne peut que consolider la position de notre association et de notre musée au sein du musée de l'Infanterie. Le colonel Sornat est secrétaire général de l'A.M.I., et le colonel Alby en est administrateur.

Alors, membres de la Koumia, un petit effort... adhérez à l'A.M.I. et faites adhérer vos voisins en remplissant et en faisant remplir le bulletin ci-après.

ADHÉSION

A l'Association des amis du musée de l'Infanterie en qualité de :

- Membre actif 100,00 F minimum
- Membre à vie (adhésion individuelle).....1400,00 F
- Membre bienfaiteur2100,00 F
- Collectivités militaires..... 70,00 F minimum

Règlement à l'ordre de :

« Association des amis du musée de l'Infanterie »

E.A.I. - 34057 Montpellier - Cedex 01

C.C.P. n° 2126-92 H Montpellier

Cotisation pour l'année.

* Cette adhésion comprend l'abonnement au bulletin « INFANTERIE » (2 par an)

VOLET À CONSERVER

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, Nom : Prénoms :
 Profession ou grade : N° tél :
 demeurant :
 à : Code postal :
 déclare verser à l'Association des amis du musée de l'Infanterie
 en qualité de : membre actif membre à vie membre bienfaiteur
 Je verse en conséquence la somme de :
 (chèque bancaire, mandat ou chèque postal)
 Ceci représente ma cotisation pour l'année :
 A le 200
 (signature)

RAPPEL

Conseil de la Koumia du 17 octobre 2000

*Rappel du dernier bulletin n° 157 : **mardi 17 octobre à 17 heures : réunion du conseil d'administration** au cercle de la Gendarmerie, 1, place Baudoyer 75004 Paris. 19 heures : Dîner sur place. 220 F par personne. Inscriptions avant le 2 octobre.*

Présentation des travaux des ateliers « Devenir de la Koumia ». (cf. le compte rendu de l'assemblée générale, n° 157, page 4.) Le calendrier de présentation a été adressé aux présidents de sections : cette présentation se déroulera les lundi 16 et mardi 17 octobre.

RELATIONS AVEC LE MAROC

Compte-rendu de la participation du général Le Diderder à l'inauguration à Rabat de l'exposition Mohammed V, général de Gaulle, compagnon de la Libération le 27 juin 2000

A la mi-juin, Monsieur Pagès, directeur de l'Office des Anciens Combattants auprès de l'ambassade de France au Maroc, m'avertissait qu'une exposition importante serait inaugurée le 27 juin 2000 à Rabat, dans une salle joutant le mausolée où sont enterrés le roi Mohammed V et son fils Hassan II, pour célébrer l'amitié qui liait le général de Gaulle et le roi Mohammed V, tous les deux compagnons de la Libération. Monsieur Gilles d'Agescy, délégué au Conseil supérieur des français à l'étranger, président du Souvenir français, président de la Maison des anciens, dispensateur de l'aide sociale aux anciens militaires, m'invitait avec mon épouse à assister à cette inauguration et Monsieur Pagès nous adressait nos places d'avion aller et retour et la retenue de notre chambre à l'Hôtel de la Tour Hassan à Rabat. La grève des « aiguilleurs du ciel » heureusement terminée, nous arrivions le 27 juin à Rabat accueillis à l'aérodrome. Nous avions juste le temps de nous changer pour rejoindre l'invitation à déjeuner à l'ambassade de France où nous recevait l'ambassadeur, Monsieur de Bonnacorse. Participaient à ce déjeuner le consul général de France à Rabat, Monsieur Pagès, directeur de l'Office des Anciens Combattants, Madame Antoine, sous-directrice de l'Action culturelle et éducative à la direction du patrimoine, de la mémoire et des archives au ministère de la Défense de Paris, ainsi que Madame Gentric, secrétaire générale au musée de l'Armée. Je découvrais à ce déjeuner la nouvelle organisation du ministère de la Défense concernant la direction du patrimoine et de la mémoire intéressant en particulier tous les musées militaires. J'apprenais ainsi que le musée de l'Armée de Paris avait contribué à l'organisation et à la mise en place de l'exposition par les conseils du colonel Chaduc, conservateur au musée de l'Armée. Je savais que le colonel Riccioli, conservateur du musée de Tradition de l'Infanterie à Montpellier avait prêté plusieurs fanions provenant de nos collections. Le colonel Sornat m'avait fait part de son regret de n'avoir pas été prévenu à temps pour rédiger l'histoire concernant chacun des fanions. L'exposition était organisée par la commission marocaine d'histoire militaire, présidée par le général Bouchaïb Arroub, chef du 3^e Bureau à l'E.M. des F.A.R.* Le commissaire de l'exposition était Madame Baja Simou, universitaire, professeur d'histoire, conservatrice adjointe des archives royales.

Après s'être recueilli et avoir prié devant les tombeaux des rois Mohammed V et Hassan II, l'ensemble des invités se retrouvait dans la grande salle de l'exposition et Madame Baja Simou, avec talent, donna les explications nécessaires à l'assemblée nombreuse qui parcourut les différentes salles.

* *Forces Armées Royales (du Maroc).*

L'exposition s'articule autour des axes suivants :

- Biographie succincte des deux grands hommes.
- Appels lancés par le sultan Sidi Mohammed ben Youssef en 1939, et par le général de Gaulle, à Londres en 1940.
- Participation des Marocains au second conflit mondial.
- Voyage royal à Paris et décoration en public de Sidi Mohammed ben Youssef.

Le général Arroub me demanda d'être auprès de lui pendant les exposés, voulant ainsi me mettre à l'honneur. Il manifestait l'estime officielle à La Koumia et à ce que représente à ses yeux notre action.

La présentation est claire, argumentée, et les assistants voient défiler devant les yeux une longue et exaltante page d'histoire. Pour moi, certains souvenirs restent très vivants. J'étais en classe de 8^e au lycée Gouraud et notre professeur nous emmena sur l'avenue « dar el Maghzen » pour assister à la lente descente du souverain. Il pleuvait, et pourtant que de faste et de couleur ! Par la suite, en juillet 1939, j'assistais au défilé à Strasbourg du 3^e RTM commandé par mon père. Aide de camp du général de Hesdin, commandant la 4^e D.M.M. j'étais présent le 18 juin à Paris, puis le 23 juin à Constance au P.C. du général de Lattre.

L'assemblée se réunit dans la cour adjacente aux salles de l'exposition et Madame Simou exposa la synthèse de la présentation qu'elle venait de faire et le général Arroub remercia chaleureusement tous ceux ayant participé à la préparation et à la mise en place de l'exposition. Monsieur Bonnacorse, ambassadeur de France, prit la parole et rappela combien cette exposition permettait de se rendre compte de l'amitié profonde et de l'estime qui unissait le souverain et le général de Gaulle dans le même souci de guider leur peuple vers l'idéal de liberté et de respect mutuel. Dans le dossier de présentation figure la liste de tous ceux ayant été récompensés par l'attribution de l'ordre de la Libération.

Monsieur Sbaï, ministre délégué à l'administration de la Défense nationale, exposa en arabe l'importance de cette exposition, rappelant le rôle joué par Mohammed V et le général de Gaulle et par l'amitié qui les liait entre eux pour un idéal commun.

Nombreux étaient les généraux marocains, dont le général Kadiri représentant Sa Majesté Mohammed VI dont la visite est attendue dans les jours prochains. Puis, le général Arroub procéda à la remise de décorations pour féliciter et remercier ceux qui assurèrent la réussite de la présentation : Madame Simou et trois officiers de la Commission d'Histoire Militaire Marocaine.

Puis, il remit à Monsieur Pagès, directeur de l'ONAC auprès de l'ambassade de France, la croix d'officier du Ouissam el Alaouite, prouvant ainsi la reconnaissance du royaume du Maroc pour toutes les actions accomplies par lui pour la mémoire, la défense des anciens combattants marocains et le dévouement qu'il manifeste dans les soins qu'il apporte à tous les grands blessés.

J'étais très heureux de le féliciter au nom de tous les membres de La Koumia. Monsieur Pagès montre à notre Association une grande amitié et aide toujours nos entreprises, nous n'oublions pas combien ses interventions furent précieuses lors de notre voyage au Maroc. Pendant les jours passés ensemble à Rabat, les 27, 28, 29 juin, il se dépensa sans compter pour faciliter nos contacts avec les uns et les autres ainsi que tous nos déplacements.

Le soir, le général Arroub nous invitait à dîner, notre conversation fut d'un grand intérêt ; je comprenais mieux les difficultés que nous avions rencontrées pour le déroulement de notre participation aux événements de l'année du Maroc. Madame Antoine apprenait de son côté l'importance du rôle du ministre de la Défense de la France dans le déroulement des événements qui marquèrent la célébration de l'année du Maroc et l'importance que leur dévoluait l'état-major des forces armées royales et la commission marocaine d'histoire militaire pour rappeler le rôle des unités marocaines dans les combats qui conduisirent à la victoire.

Le lendemain après-midi, j'avais prévu de rendre visite au général Driss ben Aomar dans sa villa de Casablanca. Avec lui, je rappelais des souvenirs de l'époque où il avait servi en Autriche avec le général Bethouart. Le soir, je dinais chez le colonel major Boukriss el Alaoui renouant avec une grande amitié alors que son épouse et lui étaient auprès de l'ambassadeur du royaume du Maroc à Paris. Je rappelais que c'est sur son intervention, avec ses conseils et son aide que nous avons pu organiser en 1995 notre si important voyage au Maroc, renouant avec ce pays où nos anciens et les membres de La Koumia avaient tant œuvré. Ce voyage, je le constate chaque jour, tient une place essentielle dans les relations d'amitié de nos deux pays.

Monsieur d'Agescy était lui aussi invité à ce dîner, je le remerciais chaleureusement de nous avoir ainsi permis de retrouver ce pays pour lequel notre attachement reste toujours aussi grand. Je l'ai averti des projets concernant le rôle de nos descendants. Ils seront amenés à ne jamais oublier Monsieur Pagès et Monsieur d'Agescy dans les démarches et les contacts qu'ils prendront dans le royaume.

Général Le Diberder

ACTIVITÉ DES SECTIONS

SECTION AQUITAINE

La réunion de la section s'est déroulée le 18 juin 2000 au domaine de Fompeyre, à Bazas (33). Cette date a été mal choisie, ce mois de juin étant celui de fêtes religieuses, nationales ou familiales, et c'est pour quoi nous n'étions que vingt-quatre présents.

Nous avons regretté l'absence du général Feugas, de Lavoignat, de Mme Poirault, de B. de Rozières retenus pour des communions ou mariages et de Veyssière en cure. Et de beaucoup d'autres, hélas, pour des raisons rituelles : âge et son handicap, éloignement du domicile, Arzéno, Castanier, Garuz, Jolivet, Labarrère, Lamothe, Sénamaud.

Dans son allocution, le président donne des nouvelles de Darolles récemment opéré et fait part de la délicate situation dans laquelle se trouve le ménage Guillaume. Mme Guillaume a subi avec succès une intervention chirurgicale et dès son retour au foyer son mari entrera en clinique. Des vœux de bonne convalescence leur sont adressés.

Il a fait observer une minute de recueillement à l'intention de nos défunts de cette année :

Adjudant-chef Lang, médaille militaire, chevalier de l'O.N.M., croix de guerre TOE, deux citations. Ses obsèques se sont déroulées le 7 janvier. Une plaque souvenir et une gerbe ont été déposées et la prière pour nos frères marocains fut lue par B. de Rozières.

Mme Cunibile décédée en mai à Limoges après une longue maladie.

Le colonel Jolivet représentait la section et des sentiments de sympathie ont été envoyés au colonel Cunibile.

Il rappelle que l'affaire des AC d'outre-mer est toujours à l'ordre du jour des associations. De nouveaux vœux ont encore été émis cette année, et dernièrement le secrétaire d'Etat a publié un texte disant que la revalorisation était à l'étude. Espérons que cette étude soit rapide et qu'elle donne satisfaction aux ayants droit avant leur disparition.

Enfin il évoque l'assemblée générale de notre association à Marseille où les ménages Hébert, Servoin et Mme Troussard représentaient l'Aquitaine. Parfaite organisation par le Cdt Boyer de Latour et son adjoint Brès. L'inauguration de la stelle, en présence du général Le Diberder, de M. Gaudin, maire de Marseille et de son excellence Hassan Abouyoub, ambassadeur du Maroc, fut solennelle et émouvante. Trois goumiers venus du Maroc, en tenue blanche, rehaussaient la cérémonie.

L'après-midi, Mme Gallégo-Leconte présenta et commenta l'enquête menée en avril auprès de l'ensemble des membres de la Koumia. Un débat s'ensuit et les présidents de section furent invités à donner leur avis sur le devenir de l'association. Celui de l'Aquitaine fut très court et simple : « Maintien des relations avec les organisations d'anciens combattants dans les

départements et présence à leurs côtés lors des manifestations – conserver la présidence – à défaut du successeur – tant qu’il pourra en assumer les fonctions. » Il résulte de cette assemblée générale que le souhait de la survie est clair, avec un nouvel objectif, une nouvelle organisation, la consolidation des liens franco-marocains, etc. Programme méritoire, réalisable si les descendants en ont la volonté.

Etaient présents :

Brassens et Mme, Cadillon et une invitée, Cano et Mme, Duclos, Florentin et Mme, Gerbier, Hebert et Mme, Lafon et une invitée, Rousselle et Mme, Servoin — Mme et Mlle, Mme Soubrié, Mme Troussard, Voinot Jean, Voinot Victor et Mme.

Absents excusés :

Arzeno, Aucoin, Béthouart, Castanier, Mme Cozette, Chauvel, Cunibile, Darolles, Enjalbert, Garuz, Guillaume, Jolivet, Joseph, Labarrère, Mme Lang, M. Lamothe, Lavoignat, Mme Poirault, Senamaud, Veyssière, Mme Zuschmidt.

Le 4 juillet 2000
Henri Servoin

SECTION DES MARCHES DE L’EST MOIS DE MAI-JUIN 2000

Dans le cadre du Comité d’entente des armées de la Libération, regroupant les anciens des F.F.L., de la 2° D.B., du C.E.F.I., de Rhin & Danube et des goums marocains, la section des marches de l’Est a participé :

– *le 28 mai 2000* : au Memorial Day, au cimetière américain du Quéquément à Dinozé, en la présence du préfet des Vosges, des autorités civiles et militaires, d’un détachement important de militaires américains stationnés en Allemagne, aux ordres d’un colonel, d’un détachement du 1° régiment de târailleurs d’Epinal, de sa nouba, de plus de 40 drapeaux d’associations patriotique français et de vétérans de l’American Legion.

Les enfants des écoles de l’agglomération d’Epinal, les scouts des deux nations avaient fleuri les 5 000 tombes qui avaient toutes un petit drapeau français et américain, au pied de leur monument.

– *le 6 juin 2000* : en souvenir du débarquement allié de 1944, ce même comité a réuni les associations pour déposer une gerbe de fleurs au mémorial américain de Dinozé, en hommage aux soldats tombés au champ d’honneur sur les plages de Normandie. Des familles américaines, en voyage en Europe, ont assisté à la cérémonie, autour des 20 drapeaux d’associations. Le détachement des Marches de l’Est avec le fanion du 10° tabor marocain était composé des camarades en djellaba : BROCHEREZ, LEDUC, MUNIER, SARRAUTE & SCOTTON.

– *le 18 juin 2000* : cérémonie à Epinal, devant le monument aux morts, à l’occasion de la commémoration de l’appel du 18 juin 1940, présence des goumiers avec fanion.

M. Scotton

SECTION PYRÉNÉES 7 MAI 2000

Comme il est de tradition, les membres de la section Pyrénées se sont retrouvés à Puyoo (64) le 7 mai 2000 pour leur réunion annuelle.

Etaient présents :

Mme BERTOT, M. et Mme BORY, M. et Mme BRASSENS (Président Languedoc), M. et Mme CHAUVEL, M. et Mme EYRARTS, M. et Mme FOURNIER, Mme JACQUINET, M. et Mme JENNY, M. et Mme de KERAUTEM, M. et Mme LABADAN, M. et Mme LAVOIGNAT (nos amis aquitains), M. MAUMUS, Mme NAZE, M. ROUGEUX père et M. ROUGEUX Christian fils (accueilli chaleureusement « enfin un descendant »).

Absents excusés :

M. et Mme de BALBY, M. et Mme CAZENAVE, M. et Mme DEVERRE, M. FOURQUET.

*

* *

A 11 heures, messe en l'église de Puyoo où la prière des goums est dite par le colonel FOURNIER.

Elle est suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts en présence du Président et du Vice-Président des ACVG de Puyoo : moment symbolique puisque la gerbe est déposée par notre descendant Christian ROUGEUX, entouré de nos deux anciens, les colonels JENNY et de KERAUTEM.

Nous nous retrouvons à l'hôtel des Voyageurs.

L'apéritif est pris en présence des représentants des ACVG de Puyoo.

Avant le déjeuner, le président BORY nous donne des nouvelles de nos amis excusés, nous fait un compte-rendu sur la vie de la section et suivant les recommandations de notre Président le Général Le DIBERDER, nous demande d'élire comme vice-président le fils de notre ami ROUGEUX, Christian ROUGEUX, proposition acceptée à l'unanimité.

Le bureau de la Section Pyrénées est ainsi composé de :

Président : Robert BORY

Vice-président : Christian ROUGEUX (descendant)

Trésorier secrétaire : Jacques CUYOMAR

Le déjeuner est apprécié dans une ambiance chaleureuse, faite de bonne humeur, de souvenirs communs de franche amitié.

La traditionnelle tombola fait monter l'ambiance d'un « cran », mais il faut se séparer jusqu'à l'année prochaine, premier dimanche de mai.

Merci à nos amis toulousains et aquitains d'avoir participé à notre amicale journée.

NDLR : La Koumia se réjouit de la nomination de M. Christian Rougeux, descendant, comme vice-président de la section Pyrénées aux côtés du président Bory. Exemple à suivre.

CARNET

Noces de palissandre :

Leurs très nombreux enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants ont fêté les noces de palissandre (65 années de mariage) du général et de Madame Feaugas au Méjean le 26 août 2000.

Le général Le Diderder, le conseil d'administration de la Koumia et tous les membres de la Koumia adressent leurs plus chaleureuses et affectueuses félicitations à leur président d'honneur, à son épouse, ainsi que leurs vœux les meilleurs aux « toujours très jeunes époux ». NDLR. Palissandre : arbre à l'écorce très dure. (Petit Larousse)

Mariages :

- Madame André Guignot, Monsieur et Madame Hubert Chanoine sont heureux de faire part du mariage de Mademoiselle Clémence Chanoine, leur petite-fille et fille avec Monsieur Christophe O'Neill, le 16 septembre 2000, en l'église de Chaumont-en-Vexin.

- Le capitaine et Madame Gilbert Bonachera (A.I. Zagora) ont la joie de faire part du mariage de l'ainé de leurs douze petits enfants, Cyril, avec Mademoiselle Marjorie Jouillaud, le 17 juin 2000 en l'église de La Ciotat (Bouches du Rhône).

Le général Le Diberder et les membres de la Koumia adressent leurs chaleureuses félicitations et leurs vœux aux jeunes époux.

Décès :

Nous apprenons avec tristesse la disparition de plusieurs amis.

- Le général Friggeri, le 24 juin 2000 à Golbey. Deux membres de la Koumia ainsi que le fanion du 10^e Tabor, et Brocherez portant le coussin de décorations ont assisté aux obsèques.

- Le colonel Yves Buan, le 30 juin 2000. Le président de section, Robert Bory, ainsi que le colonel Jenny ont assisté à la levée du corps le 3 juillet 2000 à Pau.

- Le médecin-colonel Marcel Filliou, le 28 mars 2000.

- Le commandant Maurice Cancel, le 24 juin à Perpignan.

- Monsieur Henri Muller, le 21 juin 2000, à Bondy. Le général Le Diberder et une nombreuse délégation de la Koumia assistaient aux obsèques le 23 juin.

- Monsieur Claudius Fouvet, le 22 mai 2000.

Le capitaine Jean de BALBY de VERNON. Ses obsèques ont été célébrées le 19 août 2000 en l'église d'Izaourt, en présence de l'adjudant-chef Bory, président de la section Pyrénées, du colonel et de Madame Alby, du commandant et de Madame Brassens, du commandant Guyomar, et de nombreux autres amis de la Koumia.

L'adjudant-chef Roger LANG. Ses obsèques ont été célébrées en présence du commandant de Rozières.

L'adjudant-chef Yvon DECOMBLE. Ses obsèques ont eu lieu le 24 juillet à Montauban en présence du colonel Brassens, président de la section Languedoc, et de Madame Brassens, du

colonel Alby, du colonel Zoppis, de l'adjudant-chef et de Madame Aucouin, de Madame Darolles.

Madame Germaine CUNIBILE, épouse du lieutenant-colonel Roger Cunibile, le 18 mai 2000 à Limoges.

Madame Janine FOURNIER, veuve du colonel PANTALACCI, puis de Monsieur FOURNIER, décédée à Paris à l'âge de 91 ans le 21 juin 2000. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Seurin de Prats, en Dordogne en présence du général et de Madame Feaugas, du colonel et de Madame Alby, et du colonel Ouïste.

Madame MIGNOT, décédée le 9 juin 2000. Elle était la fille du général ASTIER de VILATTE et la veuve du capitaine Emmanuel MIGNOT, décédé en 1998.

Madame Henri JOBBE-DUVAL, épouse du colonel JOBBE-DUVAL. Ses obsèques ont eu lieu le 17 juillet 2000.

Le général Le Diberder et les membres de la Koumia prient les familles des amis disparus de trouver ici l'expression de leurs fraternelles condoléances.

Distinctions :

Légion d'honneur : Ont été promus Officiers : Le général Henri-Jean FOURNIER, Monsieur Charles-Henri de PIREY.

Ouissam Alaouite : A été promu Officier : Monsieur PAGES, directeur de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre près l'Ambassade de France au Maroc. Monsieur Pages est un ami de la Koumia qui avait largement contribué à la réussite de notre congrès au Maroc et qui nous apporte son précieux concours dans nos rapports avec le ministère marocain des Anciens Combattants.

Ordre national du mérite : Par suite d'une malencontreuse omission dans le précédent numéro du bulletin (n° 157), la promotion de notre camarade Jacques GUYOMAR comme Officier dans l'ordre national du mérite n'a pas été rappelée dans le procès-verbal de l'assemblée générale au chapitre des récompenses. Qu'il veuille bien nous en excuser.

Le général Le Diberder et les membres de la Koumia adressent leurs sincères félicitations aux promus.

Diocèse aux Armées :

Monseigneur Michel DUBOST a quitté sa fonction « d'Evêque aux Armées ». Nommé Evêque d'Evry-Corbeil (Essonne), il a été remplacé par Monseigneur Patrick LE GAL qui était évêque de Tulle (Corrèze).

Monseigneur Dubost, qui est le fils du général Dubost, grand ami de la Koumia, aura laissé un grand souvenir au cours de son trop bref passage aux Armées.

Le général LE DIBERDER et les membres de la Koumia accompagnent Monseigneur DUBOST et Monseigneur LE GAL de tous leurs vœux dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

IN MEMORIAM**Madame Janine FOURNIER
(1910-2000)**

par le colonel Henry Alby

Le 21 juin 2000, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, est décédée à Paris Madame Janine Fournier.

Elle était la fille adoptive du Docteur Frédéric Weisgerger, personnage marquant depuis 1896 de l'exploration et de la pacification du Maroc. Le docteur Laurence Weisgerger, née le 25 février 1947 à Taza, et petite-nièce de Frédéric, a soutenu brillamment en 1982 devant la faculté de médecine de Strasbourg une passionnante thèse sur son oncle né en 1868 et décédé en 1946 : il avait été médecin, géographe, administrateur et pionnier du Maroc moderne.

Madame Fournier était la veuve en premières noces du colonel Pantalacci, qui avait commandé les 8^e et 17^e tabors au cours des campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Puis il avait été directeur du cours des Affaires Indigènes à Rabat.

D'une grande générosité de cœur, Janine Fournier resta toujours fidèle au devoir de mémoire après avoir passé de longues années dans le cadre du « Contrôle Civil », des « Affaires Indigènes », et de la « Colline sacrée » à Rabat, conservant du « Pays Fortuné » des souvenirs exceptionnels, parfois mordants, mais toujours vrais et sincères.

Le général et madame Feugas, le colonel Voinot, le colonel et Madame Alby, le colonel Ouiste assistèrent aux obsèques religieuses et à l'inhumation en Dordogne au cimetière de Saint-Seurin de Prats apportant, à ses enfants et petits-enfants réunis, le témoignage de la fidélité de la Koumia et de l'affection de ses amis.

*
* *

**Obsèques de Monsieur Henri MULLER
le 23 juin 2000 à Bondy**

Notre ami Henri Muller a été transporté à sa dernière demeure par plusieurs camarades de La Koumia accompagnant le général Le Diberder. On notait particulièrement la présence du colonel Bertiaux, de Monsieur et Madame Rousseau représentant le général Feugas, de Messieurs et Mesdames Mikcha et Aubry-Labataille, de Messieurs Jean de Roquette Buisson, Claude Cambau, Gérard Lepage, Jean-François Carrere. Hélas ! de nombreux camarades prévenus trop tard n'avaient pu venir saluer une dernière fois leur ami.

Le drapeau de La Koumia était porté par Monsieur Georges Cubisol.

La cérémonie avait été organisée par l'Union des Anciens Combattants en présence de nombreux drapeaux.

La prière des goums fut lue par Stanislas Mikcha.

Le général Le Diberder prononça l'adieu à notre camarade.

**Discours prononcé le vendredi 23 juin 2000
par le général Le Diberder,
président de La Koumia,
à 14 h 30 au cimetière communal de Bondy
aux obsèques de M. Henry Muller**

Madame, Chère Jocelyne,

à toute la famille réunie ici avec tous vos amis dans ce cimetière de Bondy, nous venons dire au revoir à votre mari, à votre père, à votre grand-père.

Nous avons beaucoup de peine, car une profonde amitié nous liait à celui que nous appelions entre nous avec notre humour du bled « Bou Sendouq ».*

Il était pour moi un conseiller averti au moment où je succédais au général Feugas, qui l'estimait, car il connaissait le sérieux avec lequel il suivait les finances de notre Association.

Il avait débuté sa carrière au moment de la grande épreuve de la défaite de 1940. Originaire de l'Alsace, il m'avait conduit il y a quelques temps au cours d'une célébration d'anniversaire auprès de ses racines familiales à Saint-Amarin. Les goums s'y étaient battus, la mémoire de son ami Pasquier y était évoquée. Quels paysages magnifiques de ces Vosges dominant cette vallée menant à Cernay où je devais assister à la fin janvier 1945 à de si durs combats ! J'admirais avec émotion la présence aux différentes cérémonies, aux défilés, de tous les enfants des écoles conduits par leurs maîtres et leurs professeurs, donnant à la France un exemple rare du respect de la mémoire de la patrie.

Alsacien, Muller décida de passer en Afrique du Nord après son évasion. Il s'engagea aux Goums Marocains. Il y fit sa carrière à l'encadrement de ces unités où les sous-officiers tenaient un rôle essentiel, estimés de leurs hommes et de leurs officiers. Plusieurs fois cité, car il fut de tous les combats menés par les tabors, il obtenait la médaille militaire puis la Légion d'honneur et terminait sa carrière militaire comme officier. Tous reconnaissaient ses grandes qualités, l'énergie de son caractère ; nous l'estimions.

Malgré sa fatigue, il continuait à suivre notre Association. Il était sa mémoire, Jocelyne le tenait au courant. Il m'avait dit qu'il écrivait l'histoire de « La Koumia » depuis sa création. Il y a quinze jours, dans sa dernière lettre, il me demandait des précisions, dont la date de cette réunion mémorable au château de Montsoreau où tous les chefs de tabors marocains étaient réunis pour assister à la remise, par le maréchal Juin, de la médaille militaire au général Guillaume, et des insignes de grand croix de la Légion d'honneur au général Leblanc. C'était le

* *Bou Sendouq : le père de la « Caisse » (trésorier).*

24 mai 1959. Le général de Menditte, commandant l'école de cavalerie, m'avait désigné pour commander le détachement de l'école de cavalerie avec son étendard.

Je sais que Jocelyne réunira les pages déjà écrites, les complétera pour nous permettre de les publier.

Vous avez tous compris que nous garderons présent à notre mémoire tout ce que vous avez été pour nous tous, cher Muller. La présence ici de tous les drapeaux des associations, nombreux, si nombreux prouve combien tous les anciens combattants de la ville de Bondy resteront fidèles à votre mémoire, que votre famille soit fière de ce que vous représentiez pour eux.

Nous ne vous oublierons pas, et je redis avec vous notre ordre mille fois répété « Ya allah zid-ou le guddam ».

(Le prochain bulletin retracera la carrière de Henry Muller.)

*
* *

Obsèques de Jean de BALBY de VERNON (1919-2000)

Par le colonel ALBY

Mon cher Jean,

C'est au Tafilalet, dans le Sud marocain, que nos chemins se sont croisés il y a une cinquantaine d'années.

Nous sortions d'une période de turbulence née de la guerre où, après le désastre de 1940, nous avions en revanche connu la même espérance, les mêmes combats et les mêmes victoires.

Toulousain et Bordelais, mais unanimement Gascons d'esprit, nous présentions un « profil semblable » assez courant à notre génération : éducation chrétienne, familiale et chez nos « bons pères », chantiers de jeunesse en Afrique du Nord, école d'élèves-aspirants de Mediouna- Cherchell, campagnes d'Europe du second conflit mondial.

Confiants en l'avenir, volontaires pour les goums et les Affaires Indigènes, nous serons alors, après le cours des AI à Rabat, comme immergés au sein des tribus qui rapidement deviendront les nôtres et nous vivrons ardemment, dans l'enthousiasme, en fidèles disciples du maréchal Lyautey et des traditions généreuses de l'armée d'Afrique.

La découverte du « pays berbère » nous apprendra à connaître ses hommes, guerriers par atavisme, dont la fidélité et les sacrifices dans les rangs de l'armée française, au cours des campagnes pour la libération de notre pays, portaient la marque profonde et durable de nos anciens... qui, en chrétiens, après les avoir soumis au Maghzen Chérifien, avaient su

respecter leurs croyances, leurs langues et leurs coutumes tout en gagnant leur estime, leur amitié et leur affection.

Après une affectation à Imilchil, dans le Haut Atlas, et un séjour en Extrême-Orient dans les tabors, tu rejoindras Erfoud où, sous les ordres du colonel Jenny alors commandant, tu séjourneras longuement en y laissant ta marque personnelle d'officier d'Al.

L'indépendance du Maroc arrivée, tu compteras parmi ceux qui, à l'état-major général des forces armées royales, participeront plusieurs années durant avec le général Kettani, ancien gommier lui-même, à la création de la jeune armée marocaine, héritière des goums et des tabors, ainsi que des régiments marocains de l'armée française.

Affecté ensuite à Rambouillet comme capitaine commandant un escadron de chars, tu auras à prendre une décision cruciale pour ton avenir et celui des tiens, qui sera celle du devoir de courage et surtout de l'honneur.

Tu témoigneras ainsi en cette circonstance, avec intransigeance et panache, de ton refus de t'associer au bradage sans dignité de l'Algérie, à l'abandon des pieds-noirs et des harkis ainsi qu'au démantèlement de l'armée d'Afrique.

Reconverti avec détermination dans la vie civile et faisant face à des difficultés matérielles, ta volonté de réussir fera rapidement reconnaître tes aptitudes et tes qualités humaines profondes au service d'une nouvelle activité dont tu poursuivras l'exercice avec succès jusqu'à ta retraite.

A vous ma chère Nany, en ce moment de douloureuse séparation, tous ici réunis, nous venons vous dire ainsi qu'à tous les vôtres, en y associant la mémoire d'Hélène et de Jacques, la part que nous prenons à votre peine ainsi que notre confiance commune en l'espérance de la Résurrection.

A toi, mon cher Jean, au nom de La Koumia qui regroupe les anciens des goums et des Affaires Indigènes du Maroc, et au nom de son président, le général Le Diberder, je viens te dire l'au revoir, l'au Dieu de tes camarades et de tes amis que tu précèdes au « Paradis des gommiers », et qui conserveront un parfait souvenir de l'homme de devoir et de l'officier intransigeant sur l'honneur que tu fus, te rappelant à nouveau au travers de ce Tafilalet où nous avons laissé une part de nous-mêmes, comme notre fidélité commune à un passé jamais oublié.

Henry ALBY
15 août 2000

HISTOIRE-MÉMOIRE

« Marseille, bataille des seigneurs »

C'est en ces termes que Claude Bonnard publiait en 1972 un écrit sur ce qu'il appelait un geste chevaleresque accompli par le colonel Leblanc commandant le 1^{er} G.T.M. lors de la prise de Marseille. Notre ami, Monsieur le sénateur Jacques Augarde, avait en son temps relaté la vie trépidante du grand goumier que fut le général Leblanc disparu en 1989. La Koumia, dans le droit fil de l'évocation du congrès de Marseille, est heureuse d'évoquer aussi la figure de l'un des « Seigneurs de la bataille de Marseille ».

EXTRAITS ÉCRITS SUR LE GÉNÉRAL GEORGES LEBLANC

par Jacques Augarde

Le général, chef intrépide et reconnaissant, était aussi un responsable profondément humain, vigilant au comportement des hommes, économe de leurs vies, et même que de celles de l'adversaire.

Le 25 août 1944, en fin de journée, alors que l'investissement de Marseille se poursuivait inexorablement, le colonel Von Hanstein, commandant le secteur Nord de défense allemand, adressait un message à la Croix-Rouge sollicitant l'envoi d'urgence d'une ambulance de la Gavotte au Verduron pour évacuer des blessés graves. Le secteur n'avait plus ni médecin ni matériel sanitaire. Le soir même, le sergent-major Siret, secrétaire du colonel Leblanc, effectuait cinq rotations, ramenant dans nos hôpitaux 34 blessés.

La même opération était réalisée le lendemain. Cette action connue à l'étranger avait été amplement approuvée et un écrivain suisse, Claude Bonard, avait, dans un ouvrage publié à Genève en 1972 intitulé : « Marseille bataille des seigneurs », donné à cet acte un retentissement mérité : *« Dans un geste chevaleresque qu'il convient de signaler et qui m'a en partie inspiré pour le titre de cette étude, le colonel Leblanc envoie quérir les blessés des lignes allemandes. Plus de 25 hommes seront ainsi successivement ramenés, grièvement blessés pour être soignés par des médecins français. Ce fut un grand exemple de solidarité humaine au plus fort d'une bataille cruelle. »*

Cet élan profondément sensible du général n'était pas un fait isolé. Il procédait de son tempérament altruiste et clément.

Le général réclamait de ses soldats l'accomplissement de leur devoir de combattant empreint d'élévation et de bonté.

En Indochine, à l'occasion des fêtes de Noël de 1952 et du nouvel an de 1953, il leur rappelait la noblesse de leur vocation : *« ... Un seul geste de générosité bien comprise petit réparer un échec »*, ajoutant qu'une intervention maladroite pouvait compromettre un succès. Il fal-

lait bien s'en garder et ne rien négliger de ce qui pouvait acheminer Français et Vietnamiens vers le même objectif.

Ainsi, une fois encore, comme bien souvent en s'adressant aux siens, il exaltait la patience et le courage.

Le langage du devoir, de l'honneur tout autant que celui des valeurs fondamentales, généralement coutumier aux militaires, facilitaient le dialogue avec ceux qui l'entouraient.

Le caractérisaient la noblesse des sentiments, une extrême courtoisie, une grande délicatesse, le respect de chacun, l'intérêt porté à tout avis, fruit du désir de servir et d'œuvrer, sans toutefois perdre quoi que ce soit de son autorité.

Viscéralement attaché au Maroc, il demeure, parmi les responsables de l'application du traité de protectorat, à quelque niveau que ce soit et un des plus ardents partisans des droits du Makhzen afin que la tranquillité et la concorde pérennisent l'amitié entre la France et le Maghreb. C'est pourquoi il avait émis des critiques sur l'éloignement de Mohamed V, dont il avait apprécié la noble attitude au lendemain de la défaite de 1940. Il se sentait intimement lié à cet Etat, dont le peuple ne cessa de l'émouvoir par son cran, son obstination et sa fermeté dans l'observation des engagements souscrits.

Lorsqu'il évoquait le Maghreb, il aimait dire : « *ce pays dans lequel j'ai passé une importante partie de ma vie* ».

Jacques Augarde

LE COLONEL DE LA ROCQUE 1885-1946

Officier des Affaires Indigènes du Maroc

Nos ouvrages sur les A.I. et les Goums mentionnent brièvement le passage du colonel de La Rocque dans les rangs des officiers des A.I. en indiquant que dans l'affaire du Tadla, où la colonne Laverdure fut anéantie (1), « le 1^{er} Goum de Sidi Lamine aux ordres du capitaine de La Rocque est durement accroché » (2).

Il n'est fait aucune allusion au rôle joué par cet officier sur la scène politique française entre 1930 et 1944.

Un livre récent (3) donne de plus amples informations qui ne manqueront pas d'intéresser les survivants de cette période politique troublée que fut « notre Avant-Guerre ».

(1) 564 morts dont 33 officiers 181 blessés - Novembre 1914.

(2) « *Les premiers secours sont organisés par le colonel Garnier-Duplessis avec le groupe mobile du Tadla. Lors d'une violente contre-attaque contre le flanc-garde gauche de la colonne, le 1^{er} Goum aux ordres du capitaine de La Rocque est durement accroché. Le lieutenant Mondet, officier adjoint, grièvement blessé. Ramenés au combat après ma riposte du 14^e B.T.S., les goumiers repartent courageusement à l'attaque* » Histoire des Goums - Tome 1 - page 80.

(3) « *Le Colonel de La Rocque* » où les pièges du Nationalisme chrétien » par J. Nobécourt - Fayard éd. Décembre 96 - 1200 pages.

Sorti de Saint-Cyr et de Saumur en 1908, le lieutenant de La Rocque est affecté aux Chasseurs d'Afrique. Dès 1911, il demande son affectation soit au Service de Renseignements des confins, soit aux Compagnies Sahariennes.

Il est détaché comme stagiaire à l'Annexe de Beni Ounif dépendant d'Ain Sefra. Ce sera son premier contact avec Lyautey (le dernier ayant lieu à l'époque du 6 février 1934).

Il décrira cette période et son expérience d'« irrégulier » : « les cadres sont peu nombreux. La troupe est formée de civils souvent brigands la veille, inscrits ni sur les contrôles de l'armée, ni à l'état-civil – non électeurs, les pépins ne soulèvent ni incidents parlementaires ni difficultés gouvernementales ».

En 1913, il est mis à la disposition du résident général du Maroc pour le Service des Renseignements. En janvier 1914, il est affecté au Territoire des Doukkala où « les missions tiennent plus de la police que du baroud ». En 1914, il est mis à la tête du 2^e Goum à cheval et affecté à Sidi Lamine, poste clé entre Bouyad et Khenifra. Pendant 2 ans, il va participer avec son goum à la protection des convois vers Khenifra. Comme officier d'Affaires Indigènes, il s'évertua à rallier les Zaïans encore en dissidence.

Mais, c'est la guerre en France et, comme beaucoup de ses camarades, il ronge son frein, mais ses demandes pour rejoindre le front demeurent sans effet. Lors de la mort de son frère, tué dans les Eparges, Lyautey lui écrira : « Vous êtes d'une race de braves et au Maroc aussi il en faut pour garder ce pays à la France. Je vous embrasse. »

« La grosse consolation et satisfaction, ç'a été mon goum. J'en ai fait un demi-escadron de cavaliers propres, disciplinés, aussi rustiques que n'importe quelle troupe d'irréguliers et en même temps bons cavaliers, j'ai tout à fait ma troupe dans la main, elle m'est véritablement attachée et je la mènerais n'importe où... »

En 1916, il prend le commandement du 4^e Goum pour aller créer un poste à Beni Mellal. En juin, il est à nouveau à Sidi Lamine et est blessé à la cuisse dans une opération de décrochage à La Roche Percée (2 août 1916).

Après sa convalescence, il quitte le Maroc et est affecté au 135^e Régiment d'Infanterie, mais sa blessure à la jambe le fera souffrir jusqu'au dernier jour dans les prisons allemandes puis françaises.

Pour ceux qui connaissent l'histoire de la III^e République et des événements qui préparèrent notre pays à subir l'épreuve puis la défaite de 1940, ils retiendront la volonté manifestée par le colonel de La Rocque de défendre la cause des anciens combattants sauveurs de la patrie face aux menées et aux menaces du parti communiste et de ses alliés du Front populaire. Le 6 février 1934 marqua notre jeunesse. Resté fidèle à la mémoire du maréchal Lyautey, le colonel de La Rocque, ancien officier des Affaires Indigènes du Maroc, mourut le 28 avril 1946. Lors de ses obsèques dans l'église de son village, Saint-Clément dans le Cantal, le préfet fit retirer le drapeau tricolore de son cercueil. Seul son fanion de vieux chef goumier porté par un Marocain fidèle témoignait de son passé de glorieux soldat.

Notre ami Claude Cambau occupa à la fin du protectorat un poste important à la Résidence générale de France au Maroc. C'est en fin observateur qu'il vécut en 1950 et 1951 les deux années qui menacèrent le monde. Qui aujourd'hui s'en souvient ? La Koumia est heureuse d'offrir à ses lecteurs :

1950-1951 : LES ANNÉES CRUCIALES

Face à l'agression communiste, allait-il y avoir la guerre atomique ?

Par Monsieur Claude Cambau, membre de La Koumia

Parmi les « *Avis divers* » que publiait l'avant-dernier numéro de **La Koumia**, le message de M. Yves SENAMAND a retenu mon attention. Ce correspondant recherchait des photos prises au cours de la prise d'armes qui s'est déroulée le 21 février 1951 à l'occasion de la **Conférence d'Agadir**. Je lui ai écrit que j'étais personnellement présent à cette cérémonie, où j'accompagnais le maréchal JUIN, aux côtés du colonel PARTIOT, Directeur-adjoint de l'Intérieur, et du commandant BLANCKAERT, Directeur du Cabinet Militaire, mais que malheureusement je ne possédais pas de photographies.

La date de cette réunion dans une période sensible, son objet, au cœur des graves préoccupations du moment, m'amènent à penser qu'il peut être intéressant pour les membres de **La Koumia** d'en évoquer quelques détails et quelques résonances dans le contexte marocain, français et mondial.

Tous les ans, la *Conférence des Confins* réunissait le gouverneur général de l'Algérie, le Résident général du Maroc et le Haut-Commissaire en Afrique Occidentale française, pour étudier les relations économiques entre les trois territoires, les problèmes communs intéressant le Sahara occidental, et les questions de sécurité et de défense nationale. Les précédentes réunions s'étaient tenues à **Tindouf** en 1949 et à **Saint-Louis du Sénégal** en 1950.

Le 21 février 1951, étaient présents à **Agadir**, outre le général JUIN, M. NAEGELEN, gouverneur général de l'Algérie, accompagné du colonel QUENARD, commandant le territoire d'Aïn Sefra, M. BECHARD, Haut-Commissaire gouverneur général en A.O.F., assisté notamment de M. MESSMER (futur Premier ministre et académicien), Chef du Territoire d'Atar, et du colonel LE PULOCH (futur chef d'état-major de l'Armée de Terre).

Le général MIQUEL était le chef de la région d'Agadir, le colonel ABADIE son adjoint et le lieutenant-colonel BEAUREPERE, secrétaire général de la région, chez qui se déroulait la conférence.

La prise d'armes eût lieu dans le centre d'Agadir en présence de toutes les autorités et délégués français et marocains de la région, de très nombreux anciens combattants et d'une grande foule. Le défilé des troupes fut présenté par le colonel ABADIE, en présence du général DUVAL, commandant supérieur des troupes du Maroc, et le général JUIN procéda à une remise de décorations. Le lendemain, à Tafraout, les réunions de la conférence étaient organisées par le colonel de SAINT-BON, chef du cercle de Tiznit, et le commandant MONTJEAN.

Une autre structure de commandement et d'étude fonctionnait au niveau de l'Afrique du Nord, *la Conférence Nord-africaine*, qui réunissait chaque année, alternativement à Rabat, Alger et Tunis, le Résident général du Maroc, le Résident général de Tunisie et le gouverneur général de l'Algérie, constituant *le Comité de Défense de l'Afrique du Nord*, en présence du général commandant en chef désigné pour le théâtre d'opérations d'A.F.N., en l'occurrence le général JUIN, inspecteur des forces terrestres, maritimes et aériennes d'A.F.N.

Les réunions plénières étaient précédées par des conférences des secrétaires généraux des gouvernements et du protectorat, et préparées par l'état-major du général INSAFEN, dont le chef fut de 1950 à 1954 le colonel LECOMTE.

La dernière réunion avait eu lieu les 23, 24 et 25 novembre 1950 à **Tunis**, celle de 1951 se tiendra à **Alger**, où M. LEONARD venait de remplacer M. NAEGELEN.

Dans les ordres du jour, on relève des questions telles que :

- attributions respectives des hautes autorités civiles et du commandant en chef ;
- articulation du commandement ;
- application en A.F.N. du décret sur la défense en surface ;
- travaux d'équipement intéressant la défense nationale en A.F.N. et financement de ces travaux ;
- et de façon plus générale « Plan de Défense de l'Afrique du Nord ».

Depuis l'explosion, le 14 juillet 1949, de la première bombe atomique russe, le 21 septembre de la même année la proclamation de la République populaire de Chine et le repli de TCHANG KAI-CHEK sur Formose, puis le 7 octobre la création de la République démocratique allemande, les rapports Est-Ouest ne cessaient de se détériorer.

Le 14 février 1950 est signé le traité d'amitié sino-soviétique et les deux puissances signataires, Chine et U.R.S.S., reconnaissent le gouvernement d'Hô Chi Minh au Vietnam.

C'est dans ce ciel déjà très obscurci que, le 25 juin 1950, avait éclaté comme un coup de tonnerre le franchissement **du 38° parallèle** par la Corée du Nord communiste, suivi trois jours plus tard de la prise de **Séoul**, la capitale de la Corée du Sud, que les Américains avaient évacuée militairement en 1948.

Le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. est convoqué immédiatement ; en l'absence du représentant de l'U.R.S.S., une intervention militaire est décidée pour répondre à l'agression, et le président TRUMAN annonce la participation de son pays à la force internationale qui sera mise sur pied. Sous le commandement du général MAC ARTHUR, seize nations, dont la France avec un bataillon, suivent les Etats-Unis. Malgré les « volontaires » chinois qui appuient les forces de la Corée du Nord, **Séoul** est reprise le 26 septembre.

En Indochine, les troupes chinoises sont arrivées à la frontière du Tonkin. Le 3 octobre, c'est l'évacuation de **Cao Bang** et la succession des terribles combats de la R.C.4 autour de **Dong-Khe et That Khe**, ces noms inscrits en lettres de feu dans la mémoire des tabors marocains. Le 11 octobre, **Langson** est évacué.

Le 6 décembre, le général de LATTRE de TASSIGNY se voit confier tous les pouvoirs civils et militaires en Indochine et déploie toute son énergie pour rétablir la situation.

En janvier 1951, l'armée française résiste à l'offensive viêt-minh du Nord-Tonkin et passe à l'offensive en **dégageant Vinh-Yen**, où le général de LATTRE a la satisfaction de pouvoir assister à une grande revue à laquelle participe le 17^e Tabor.

Au Maroc, le 15 février, vient d'arriver le général BOYER de LA TOUR du MOULIN, nommé par le Général JUIN, secrétaire général des Affaires Politiques et Militaires, reprenant les attributions anciennement exercées par le colonel LECOMTE, devenu chef d'état-major du général commandant supérieur en A.F.N., sensiblement élargies à celles qu'avaient occupées le général NOGUES avant-guerre auprès de M. Lucien SAINT. Il est assisté du contrôleur civil LEFORT, du lieutenant-colonel HUBERT, du commandant HUTINEL et du commandant BLANCKAERT, promu entre-temps lieutenant-colonel avant de rejoindre le Tonkin à l'été 1951.

Ce dernier, comme son prédécesseur à la tête du Cabinet militaire du général JUIN, le Colonel EDON, tombé à Dong Hoï le 7 décembre 1951, va succomber lui aussi en Indochine le 18 juillet 1952 dans les conditions décrites par Xavier de Villeneuve dans l'article qu'il a consacré à la mémoire d'Henry BLANCKAERT dans le dernier numéro de **La Koumia**.

Au Général BOYER de LA TOUR, le général JUIN demande de se consacrer à la préparation des réformes qui permettraient de sortir de la crise politique ouverte l'année précédente, le jour de l'Aïd, fonctions qu'il abandonnera à l'arrivée du général GUILLAUME le 3 octobre, pour aller prendre le commandement des Forces Françaises en Autriche.

Tel était le contexte au moment de la réunion de la Conférence des Confins à Agadir.

Dès l'invasion de la Corée du Sud surgit une grande inquiétude, et la spéculation s'en mêle immédiatement, un monde encore en proie à la pénurie des biens essentiels, et dont la reconstruction n'est pas, loin de là, terminée du fait du déséquilibre des moyens de paiements par manque de dollars, cette monnaie si précieuse, malgré l'aide du plan Marshall.

Aussi la panique s'empare-t-elle des places financières mondiales, provoquant une flambée des prix des principales matières premières, qui augmentèrent de 100 % en quelques mois, au cours de la première grande crise de surchauffe qu'a connue l'économie mondiale depuis la fin de la guerre, et dont on ne retrouvera des effets analogues qu'au moment du choc pétro-

lier de 1973, suivant l'abandon de la convertibilité du dollar par NIXON en 1971. Aux capitaux en fuite le Maroc offre un refuge, de par sa situation atlantique, et avec le souvenir des années 1942-1943 qui le fait apparaître plus proche des U.S.A. que la vieille Europe. Il en retire d'ailleurs des investissements productifs utiles à son économie.

Dans les vies privées, bien qu'il s'agisse de la menace d'une guerre moderne, effrayante et pratiquement inconnue, c'est toute la vieille imagerie des guerres précédentes, où la nation entière était mobilisée et souffrait, qui ressurgit.

Le commun des mortels se voit désormais menacé d'être affronté à beaucoup d'interrogations et aux problèmes que connaissent bien les militaires engagés dans la guerre d'Indochine pour leur famille : angoisse des couples séparés, mariages précipités, études des enfants, irruption dans la vie personnelle de ces préoccupations qu'avaient connues les parents en 1914 et en 1939.

Bien sûr, au fur et à mesure que se durcissait la politique soviétique, les puissances occidentales avaient mis en place progressivement les moyens de la riposte. C'est, le 4 avril 1949, la signature à Washington du *Pacte Atlantique*, le 23 mai 1949 la création de la République fédérale d'Allemagne du chancelier ADENAUER, et fin janvier 1950 le début des travaux d'étude de la bombe thermo-nucléaire des U.S.A., puis la mise en place de l'**Organisation des Forces Atlantiques**.

En décembre 1950, le général EISENHOWER prend son commandement suprême de l'Alliance Atlantique et installe son Q.G. à Louveciennes. On annonce que le général JUIN sera appelé à prendre le commandement des forces terrestres de l'Alliance, ce qui est effectif quand, le 20 septembre 1951, il quitte le Maroc où il est remplacé par le général GUILLAUME, qui lui succédera également comme commandant en chef désigné du théâtre d'opérations d'A.F.N., dont la défense dans le cadre atlantique incombe à la France.

Les Etats-Unis tirent les conséquences pratiques de la menace de guerre. Très vite, la décision est prise de construire au Maroc, en accord avec la France (responsable des relations internationales et de la défense de l'Empire chérifien, aux termes du traité de Fès), de grandes bases aériennes stratégiques pour abriter les moyens nécessaires à toute éventualité d'une guerre atomique.

On se met au travail d'arrache-pied dans les services de la Résidence Générale compétents en matière de défense nationale :

– d'une part, le secrétariat permanent de la Défense nationale, que dirige le commandant DEVAUX, officier d'artillerie qui vient de succéder au colonel POMMERIE, polytechnicien lui aussi, et officier du génie (dont l'adjoint était un officier des A.I., membre de la Koumia, le colonel SERGENT) ; ce service travaille en liaison permanente avec l'état-major, à Alger et à Paris, du Général INSAFEN ;

– d'autre part, la Section Economique du Secrétariat général du Protectorat, que je dirige sous l'autorité du Secrétaire Général du Protectorat, M. Pierre BARADUC (un des négociateurs du plan Marshall auprès d'Hervé ALPHAND, et grand spécialiste des relations économiques

franco-américaines), dont l'une des attributions est la préparation de la mobilisation économique, effectuant en tant que de besoin la coordination en ce domaine entre les diverses directions de l'administration chérifienne.

Il est créé à Rabat une *Mission française de Liaison* avec les Forces Aériennes Américaines au Maroc, qui dépend des Affaires étrangères et de la Défense nationale, et dont la direction est confiée à un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, M. JEANDET, assisté dans sa tâche par une petite équipe de diplomates, officiers, ingénieurs et administrateurs, dont le diplomate Michel LEGENDRE.

L'état-major américain, pour sa part, est installé à PORT-LYAUTEY. Sur les bases en construction flotte, au côté de la bannière étoilée, un drapeau tricolore, et se trouve présent un officier français pour affirmer qu'il ne s'agit pas d'une extraterritorialité, mais d'une alliance, dans un statut qui n'est pas très éloigné de celui qu'avait négocié Jean MONNET aux Etats-Unis en 1943 pour mettre à jour et améliorer les accords DARLAN-CLARK de 1942.

Comme nous avons déjà commencé à le faire, pour les travaux de participation du Maroc en 1946 au premier plan de modernisation et d'équipement de Jean MONNET, puis en 1947 au plan MARSHALL, nous nous plongeons dans les archives pour estimer les enseignements à tirer des événements de juin 1940 et ceux de novembre 1942, de quoi il ressort, comme à l'époque, une tragique insuffisance des moyens à la disposition d'une Afrique du Nord isolée de la métropole, qui est une des hypothèses envisagées.

Nous dressons un inventaire minutieux des goulots d'étranglement, les fameux « bottle necks », tels les roulements à billes, les courroies de ventilateur, de façon générale toutes les pièces détachées de matériel roulant et de nombreuses machines, jusqu'aux ficelles-lieuses pour les moissonneuses-batteuses, dont on avait sérieusement manqué à l'époque. On révisé le plan des transports de substitution à l'unique voie de chemin de fer disponible de Casablanca à Tunis. Par dessus tout, compte tenu du caractère insuffisant (et qui l'est resté) des résultats de l'exploitation pétrolière au Maroc – ne l'oublions pas, le pétrole saharien n'existait pas encore, malgré la prescience d'Erik LABONNE et sa « politique des trous », comme les recherches tragiquement terminées de Conrad KILLIAN – on bute, comme il en avait été à l'époque, aussi bien pour l'Afrique du Nord que pour l'Espagne, sur la nécessité d'une garantie d'approvisionnement en combustible de la part des puissances de l'Alliance contrôlant la production et le commerce des hydrocarbures, U.S.A. et Royaume-Uni

Heureusement, grâce à la solide fraternité d'armes qui unit le général JUIN au général EISENHOWER, nous ne connaissons pas le renouveau de la petite guerre larvée qu'avaient menée depuis novembre 1942 certains services américains, et qui ne se termina définitivement, *de facto* grâce à la sagesse d'EISENHOWER dès le 16 juin 1944, mettant fin à tout le dispositif d'administration directe (AMGOT) qui avait été préparé, et *de jure* le 23 octobre après la libération de Paris.

Nous eûmes droit cependant, quant aux travaux de construction proprement dits, à une offensive de nos interlocuteurs américains prétendant que soit désigné un maître d'œuvre américain, alors que les accords BIDAULT-CAFFERY de 1948 prévoyaient qu'il ne pouvait s'agir

que d'un maître d'œuvre français. Ceci était particulièrement important pour l'aérodrome de Casablanca-Nouaceur destiné à devenir plus tard le principal terrain du plan de transport aérien du Maroc. Un arrangement put finalement être trouvé en temps utile.

Il faut excepter aussi les agissements intéressés de quelques commerçants américains furieux de ne pouvoir se livrer, sans satisfaire aux obligations du contrôle des changes, au commerce des cotonnades et voitures automobiles par l'entremise de Tanger, groupe de pression trop souvent accueilli favorablement par le Département d'Etat ou dans les coulisses du Congrès, et qui finira par traîner devant le tribunal international de La Haye la France, qui ne tenait en l'affaire qu'à faire respecter la souveraineté chérifienne.

Tout ceci rappelle, s'il en était besoin, que l'amitié franco-américaine n'est pas toujours un long fleuve tranquille, et que la tentation de prendre la place des Européens en Afrique, notamment au Maroc, revient cycliquement dans la politique étrangère des U.S.A. encore de nos jours. Mais on surmonte les incidents, qui demeurent épidermiques et limités, et, sur le terrain capital de la mise en place des instruments de la défense commune, c'est une collaboration franche qui préside aux rapports franco-américains dans ces circonstances graves où une seule chose compte : aller vite pour être prêt et éviter le pire.

Il en fut ainsi.

On alla vite. Les bases furent construites au Maroc comme dans les autres pays de l'Alliance, de la Norvège à la Turquie.

Entre-temps, contre le communisme et son attaque générale, les chocs frontaux du réel combat étaient supportés par les forces conventionnelles, essentiellement les U.S.A. et leurs quelques alliés au Nord en Corée, l'armée française toute seule au sud en Indochine

En regard du courage et de l'abnégation des combattants, et à l'exception de quelques personnalités solides, tels Paul Ramader et Jules Moch, qui n'hésitèrent pas à appliquer la manière forte en 1947, avec l'appui du président Vincent Auriol, pour éliminer les communistes du gouvernement et de l'appareil d'Etat, et briser les grèves insurrectionnelles, les hommes politiques n'assumèrent pas toujours leurs responsabilités.

Ils étaient divisés par les querelles partisans dans ce pays où le parti communiste, résolument stalinien et solidaire de l'adversaire, recueillait encore 25% des suffrages aux élections de juin 1951, et où la C.G.T. exerçait un véritable terrorisme intellectuel sur la classe ouvrière.

La guerre atomique n'eût pas lieu ; on en passa près, en 1954 pour **Diên Biên Phu**, en 1962 pour **Cuba**, en 1968 lors de l'offensive du **Têt**, mais elle n'éclata pas. C'est le communisme lui-même qui s'effondra en 1989, de façon toute relative d'ailleurs, car on a pu calculer que, sur les 1 750 millions d'hommes qui vivaient cette année là sous ce régime, seuls 350 millions en sont sortis et plus de 1 400 millions le subissent encore, ce qui n'est pas merveilleux pour l'avenir de leurs libertés.

C'est le cas en Chine, avec laquelle on connaît la co-existence pacifique en pratiquant des relations économiques actives, mais dont l'impérialisme demeure menaçant tant en Asie centrale aux confins de l'Inde que vis-à-vis de Taiwan, et dont les dirigeants jouent de la compéti-

tion entre les Etats-Unis et l'Union européenne, tout en s'étant abstenus d'adhérer à l'Organisation Mondiale du Commerce, et en exerçant une politique des droits de l'homme particulièrement contestable. Quant à la péninsule indochinoise, ce n'est que récemment que le Vietnam a commencé à s'insérer vraiment dans la vie économique internationale, de façon très limitée d'ailleurs, mais davantage que le Cambodge qui commence seulement à émerger des drames affreux qui l'ont accablé pendant des années.

Outre quelques pays d'Afrique, les deux bastions symboliques du communisme dur sont demeurés jusqu'au bout le **Cuba** du « Maximo » Fidel CASTRO, auquel un bien triste épisode familial vient de permettre la reprise ponctuelle de relations interrompues avec les Etats-Unis depuis 1959, et la **Corée du Nord**, où la personnalité de KIM IL SUNG, « Le Grand Leader » et ses successeurs a jusqu'à présent imposé un isolement dangereux depuis l'armistice du 27 juillet 1953 à PAN MUN JON, et ce n'est que tout récemment que l'on a vu apparaître les signes d'un véritable dégel par conversation entre les deux Corées au mois de juin 2000 à Puong-Yong.

Les uns après les autres, les pays pour lesquels la France exerçait des responsabilités internationales accédèrent à l'indépendance : l'Indochine d'abord, malgré le relais pris sans succès dans le combat contre le communisme par les Etats-Unis après notre départ, jusqu'en 1975 dans la brutalité finale, sept ans après l'ouverture infructueuse de pourparlers à Paris en mai 1968, vingt et un ans après la conférence de Genève. Et puis l'Algérie, au prix pour nous d'un drame national douloureux dont tous les affres sont loin d'être encore dissipés.

Pour d'autres pays, tel le Maroc à cet égard exemplaire, on put, après les premiers soubresauts, instaurer un climat de coopération qui réussit à sauvegarder les bases profondes de l'amitié entre leurs peuples et le nôtre.

Claude Cambau

DES DESCENDANTS S'EXPRIMENT

Le général Fournier (D)

Parvenu au terme de 35 années de service,
Le général de brigade Henri-Jean Fournier,
Officier de la Légion d'Honneur,
Chef d'état-major de la région terre sud-ouest

a le plaisir de vous informer qu'il a posé sac à terre,
« sans tambour ni trompette »
(ce qui eût été un comble pour un fantassin !)

le 31 juillet 2000, à Bordeaux.

Henri-Jean et Nicole FOURNIER remercient tous ceux
qui ont fait un bout de chemin avec eux.

Le général Le Diberder et la Koumia souhaitent au jeune général et à son épouse une très agréable retraite et un nouveau et long bout de chemin.

Le général Fournier, descendant, est le fils de notre ami le colonel Jean-André Fournier.

Notre nouveau retraité, disponible à ce titre, sera le bienvenu en mettant son expérience et sa jeunesse au service de cette noble cause qu'est le « Devenir de la Koumia ».

*
* * *

Un descendant au Sahara Occidental

(suite du n° 157, p. 31)

par le capitaine Michel Barbaize

Les matériels mis à notre disposition étaient performants bien que certains d'entre eux, vieilliss prématurément par une utilisation intensive, auraient mérité d'être échangés avec ceux détenus par les personnels civils et militaires du Quartier Général de Laâyoune, flamnants neufs et d'une utilité moins indispensable.

Nos patrouilles s'effectuaient avec des véhicules 4x4 Nissan-Patrol châssis long particulièrement bien adaptés pour le désert. Pour réaliser cette mission de surveillance, chaque

Team-Site dispose d'un parc automobile composé de 6 véhicules Nissan. Puissants, rapides, équipés d'un confort de pointe (climatisation pour certains d'entre eux) ainsi que d'un système de navigation par satellite (GPS), et dotés en outre d'un équipement radio Motorola performant assurant les liaisons à longues distances avec le Team-Site ou les autres véhicules.

Les patrouilles, constituées de deux Nissan, emportaient deux jours de rations collectives, dix-huit litres d'eau minérale, quarante litres de gasoil en jerrican et les nécessaires « pelles » destinées au désensablage. Dans chacun des deux véhicules, deux officiers, l'un conducteur, l'autre radio observateur. Dans le véhicule de tête le radio observateur est également « Patrol Leader », chef de patrouille. Chaque départ en patrouille était précédé d'un aménagement particulier des Nissan afin de réduire au maximum les effets des mines. Des sacs de sable disposés sur le plancher, en avant, en arrière et sous les sièges, eux-mêmes recouverts d'une couverture en kevlar remontant jusqu'au tableau de bord tout particulièrement côté chef de patrouille, pédales et volant de direction rendant l'opération impossible côté conducteur, assuraient cette protection. Les gilets pare-éclats disposés sur les sièges complétaient ces moyens quelque peu efficaces dans l'hypothèse de l'explosion d'une mine antichar.

Les départs en patrouille s'effectuaient aux environs de quatre ou cinq heures du matin, suivant les distances à parcourir, en général de l'ordre de 150 à 300 km, et ce afin de profiter au maximum de la température la moins élevée de la journée qui pouvait atteindre 60 °C aux environs de midi.

Dans le secteur de Mahbas, nous avions pour mission le contrôle d'une zone couvrant approximativement 10 000 km² dont 250 km de mur sur une profondeur de 15 km, par des pistes difficiles, rendues dangereuses par les trous, les souches d'arbres, les rochers, les sables mous, et surtout par la présence de mines. En effet, 4 millions de mines réparties sur le terrain par les belligérants, sans aucun plan de pose, nous contraignaient à une attention toute particulière lors de nos déplacements. La règle d'or était de suivre exclusivement ce qui ressemblait à une piste ou à des traces de passage, et à conserver le maximum de distance entre les deux véhicules de la patrouille. Le kilométrage particulièrement important effectué à l'occasion de chacune des missions sur des pistes dignes du « Paris-Dakar » à des vitesses avoisinant les 70 à 90 km, mettait à rude épreuve la résistance du matériel ainsi que celle des navigateurs. Constatation d'autant plus vérifiée que l'habitude aidant, certains conducteurs prenaient de moins en moins de précautions, vitesses excessives, virages coupés, hors traces. Ne maîtrisant absolument pas la langue française, ils n'étaient pas réceptifs aux multiples avertissements et conseils prodigués par les officiers de l'armée marocaine, concernant le danger des mines. Deux Nissan devaient ainsi être détruites par mine A.C*, dont une au cours de mon séjour.

Les unités marocaines à contrôler étaient fortes de 20 à 25 000 hommes représentant deux brigades, dont une motorisée et une mécanisée. Les patrouilles étaient effectuées, soit au QG des secteurs marocains, soit auprès de leurs unités d'appui et de logistique, selon un plan communiqué chaque semaine par le P.C. du sous-secteur. Seuls quatre véhicules du Team-Site pouvaient être simultanément en patrouille, les deux autres restant au poste afin de pouvoir faire face aux besoins des autres observateurs (représentant 65 % de l'effectif).

A. C. : *Anti-char.*

Le contrôle du cessez-le-feu exigeait un quadrillage systématique de la zone ainsi que des visites fréquentes aux unités déployées sur le terrain en vue de déceler les activités non autorisées et de prévoir les intentions des partis. La connaissance approfondie du terrain, et de ses dangers, était indispensable pour effectuer les patrouilles dans des conditions de sécurité acceptables.

Chacune de nos patrouilles nous conduisait donc au contrôle de certaines unités sur le « mur » mais aussi au contrôle d'unités de réserve ou de soutien, situées plusieurs kilomètres en arrière.

Véritable ligne de défense, le « mur » ceinture les 4/5 du territoire avec une longueur de 2 500 km. Il se compose selon la nature du terrain d'un remblai de sable haut de 4 à 5 mètres, de fossés antichars, de tranchées, de points de défense, de points d'appui, de réseaux de barbelés et de champs de mines sur une profondeur de plusieurs kilomètres. Tous les 8 à 10 km l'armée marocaine a installé des postes (valeur 1 compagnie) entre lesquels sont réparties des sections ou des postes d'observation.

Largement tributaire de la technologie américaine, l'armée marocaine a divisé le terrain en carrés en avant de ses défenses. Chacun de ces carrés pouvant être arrosé par un tir d'artillerie concentré d'un minimum de cinquante coups simultanés. Dans chacune de ces zones, des capteurs visuels et acoustiques permettent aux Marocains d'ouvrir instantanément le feu.

Cinq kilomètres en arrière, des régiments blindés, mécanisés et motorisés sont prêts à rejoindre leurs positions déjà balisées (emplacements de combat, emplacements de rechange) sous la protection de l'artillerie capable de fournir un solide appui feu.

Lorsque l'on observe le « mur » les défenses, dans cette infinie variété de paysages qu'offrent les sables, les roches ou encore ces terrains noircis, comme pétrifiés par des explosions, ressemblent à celles de la Saône en 1914-1918, ou rappellent celles de Dien-Bien-Phu. Et là, vivent depuis des années des hommes, plus exactement des soldats de l'armée marocaine sans climatisation, sans aucune commodité, et avec peu d'eau. Ce sont de vrais guerriers, rustiques, disciplinés, qui ne rejoignent leurs familles qu'une fois tous les trois mois... Ils sont tels que les ont connus nos anciens de l'Armée d'Afrique, accueillants, prêts à tout donner, même leur eau, pourvu que le visiteur soit satisfait.

Cependant, à l'occasion de chacune de nos patrouilles, il était nécessaire de prendre le temps, de beaucoup parler, d'user d'une grande diplomatie afin d'obtenir quelques informations essentielles, autour du traditionnel verre de thé. En une matinée, il était possible de boire jusqu'à neuf thés.

Certaines de nos missions nous conduisaient également à escorter des personnels de la MINURSO* côté polissario, après avoir obtenu les indispensables autorisations des deux belligérants pour le franchissement du « mur ».

C'est ainsi qu'à l'occasion d'une de ces patrouilles j'eus la possibilité de pousser jusqu'au poste de Ben Tili situé à la frontière mauritanienne. Comment imaginer, en apercevant cette silhouette fantomatique balayée par les vents violents, et se détachant sur la limpidité bleutée du

ciel, qu'une telle citadelle, maintenant dans un état de dégradation avancé, avait assuré durant de nombreuses années le contrôle de cette partie du monde ainsi que la protection des caravanes empruntant la piste de Tindouf.

C'est non sans une certaine émotion que je foulais à mon tour le sol de ces lieux qui avaient vu passer les 16^e goum en 1934 et 1^{er} goum saharien entre 1945 et 1946.

De retour dans mon Team-Site, je poursuivais cette mission qu'était la nôtre au rythme des patrouilles plus ou moins longues, terrestres ou aériennes avec la certitude d'avoir perçu ce sentiment suscité par les grands espaces du Sud marocain, ceux-là même qui avaient envoûté mon père, cet ancien des tabors.

La paix règne dans le Sahara. Pourtant, même si les armes se sont tues, le vote a depuis 1991 été ajourné à de multiples reprises et les polémiques à ce sujet ont jalonné les huit dernières années. Aux dernières nouvelles le référendum serait prévu pour juillet 2000.

En attendant, une guerre, fût-elle oubliée, frappe toujours les plus vulnérables. Il y a ceux qui sont morts au combat, mais il y a aussi les dizaines de milliers de réfugiés qui rêvent de rentrer chez eux. Plus le temps passe, plus grandit l'amertume des Sahraouis ainsi que le nombre de ceux qui craignent que la seule réponse possible soit la reprise de la guerre du désert. Mais là n'est pas l'objet de mon propos...

L'impression qui prédomine au terme d'un tel séjour est celle d'avoir participé à une mission des plus enrichissantes, tant au plan professionnel que culturel et d'avoir eu la possibilité de vivre une véritable aventure humaine. Notre présence et notre action au sein de la mission restent et demeurent indispensables.

*
* *

La Koumia remercie le colonel Daniel Sornat de lui avoir communiqué ce passionnant témoignage d'un descendant.

Le colonel Sornat rappelle que le 16^e goum avait bien atteint en 1934 Aïn Bentili qui n'était alors qu'un puits. Le 1^{er} goum saharien (capitaine MacCarthy) y avait une section dans les années 1945-1947.

RÉCITS-SOUVENIRS

A l'occasion du Colloque à Lyon dans le cadre du Temps du Maroc, en France 1999.

*Quelques évocations de la mission d'un officier « AI »
par le Cel (ER) de La Brosse*

On m'a demandé un témoignage sur le temps passé au service des Affaires Indigènes au Maroc, du temps du Protectorat français. Les souvenirs que je relaterai ont été vécus principalement dans l'Anti-Atlas, de 1947 à 1956.

Arrivé dans mon premier poste, Bou-Izakarn, j'ai eu la chance de tomber sous les ordres d'un capitaine qui me dit : « Dans vos débuts, je ne vous donnerai aucun travail, vous me suivrez dans toutes mes activités et vous verrez ainsi les multiples tâches qui sont celles d'un officier A.I. Mais, par contre, dans six mois, vous devrez savoir parler le berbère ! » et il mit à ma disposition un moghazeni qui s'est révélé bon pédagogue puisque j'ai pu faire des progrès assez rapides.

J'ai dit plus haut que ce fut une chance d'avoir été amené à apprendre vite la « tachellaït », car connaître le dialecte local m'a rendu par la suite de grands services, m'a permis de mieux découvrir les populations (qui appréciaient cet effort de rapprochement) et m'a permis aussi de nouer des liens d'amitié avec ces montagnards.

Avant de détailler ces tâches découvertes en suivant mon capitaine, je voudrais rapidement situer le cadre dans lequel j'ai été amené à remplir mes responsabilités. Cela donnera un aperçu du déroulement dans le temps et dans l'espace de la carrière d'un officier des A.I.

Je passai donc ma première année à BOU-IZAKARN, situé au pied méridional de l'Anti-Atlas. Cette palmeraie était le chef-lieu d'une « circonscription » (le découpage administratif était le suivant : Région, Territoire, Cercle, Circonscription, Annexe et Poste). Elle englobait 3 grandes tribus, 3 groupes de fractions indépendantes et disposait de 2 postes détachés. On trouvait sur place 4 officiers, un agent du Maghzen, un commis de l'Intérieur, un greffier, un agent postal, un médecin, un « Bou Ghaba » (1), un agent d'élevage et un maghzen (2), à pied et à cheval.

Détaché ensuite au TLETA des KHSASS, principal souk de l'Anti-Atlas occidental, je fus chargé du contrôle des Akhsass du plateau et des Aït Brahim de la Montagne. J'étais seul (encore célibataire) avec un chaouch et quelques moghazeni. Mon moyen de locomotion était exclusivement le cheval. Quel heureux temps ! je l'utiliserai pratiquement tous les jours, m'absentant parfois plusieurs jours de suite, couchant en tribu, pour aller inspecter les chantiers, participer à un transport du Tribunal sur le terrain ou seulement prendre contact avec les chefs

(1) *Boughaba* : père de la forêt : garde forestier (ndler).

(2) *Maghzen* : ici, un détachement de police.

locaux et les populations. Le jour du souk, montaient le Caïd, résidant à HOU-IZAKARN, le capitaine, le greffier, le « toubib » et l'agent postal.

Au bout d'un an, je fus envoyé au « Cours des A.I. » à RABAT, où on complétait ses connaissances dans l'histoire du Maroc et de l'Islam, où on se perfectionnait dans les langues arabe (dialectal) et berbère. Laissez-moi évoquer deux personnalités qui ont marqué ce cours, dans le domaine linguistique : le commandant MERCIER, qui nous enseignait non seulement la langue arabe, mais aussi les subtilités de la politesse arabe qu'il nous fallait connaître pour nos relations avec nos interlocuteurs marocains. Le professeur ASPINION, chargé de nous inculquer les rudiments de la « tachellaït ». Nous disions même la « Taspinionit », tant il avait mis au point une grammaire berbère excellente !

Enfin, nous y acquérions des connaissances techniques utiles pour pouvoir mener à bien des travaux d'équipement.

A la sortie du cours, je retournai dans l'Anti-Atlas, mais au Poste des Aït-Abdallah (Cercle de Taroudant, Annexe d'IGHERM) non loin de TAFRAOUT. Je devenais adjoint au Capitaine à la fois Chef de Poste et Commandant le 44^e Goum qui y était stationné. Ce Poste coiffait une tribu et 5 fractions indépendantes. On y trouvait en plus de 3 officiers (dont un adjoint goum) un commis de l'Intérieur, un greffier (secrétaire du Tribunal Coutumier) un agent postal, un infirmier et un petit maghzen (plus le goum). Par la suite, je remplaçai le Chef de Poste lors de son départ. Puis, après mes deux ans de temps de commandement du goum, retour dans la Circonscription de BOU-IZAKARN, comme Chef de Poste d'IFRAN de L'ANTI-ATLAS (une tribu dans la montagne avec son Caïd et une fraction indépendante dans la palmeraie).

Un an plus tard, mutation à MIRLEFT, rattaché au Cercle de TIZNIT, avec une tâche supplémentaire de relations avec les voisins espagnols du Territoire limitrophe d'IFNI.

Enfin, en février 1956, bien que jeune dans la hiérarchie « A.I. », je suis désigné pour prendre la suite du Chef de l'Annexe des IDA OU TANAN, à IMOUZZER, cet officier ayant été appelé en Algérie. Ma désignation, m'avait dit alors le Général Commandant la Région d'AGADIR, avait été motivée en raison de mes connaissances en berbère, à une époque évidemment un peu délicate. J'y vécu sans problème aucun le passage à l'indépendance, et quittais IMOUZZER quelques semaines après celle-ci, avec les regrets exprimés très sincèrement par le nouveau Caïd, ancien trésorier de l'Istiqlal pour le SOUS ! J'avais encore été présent lors de son intronisation par le nouveau Gouverneur de la Région d'AGADIR, SI ABDESSELEM, qui avait servi dans l'Armée française. Lors de cette intronisation, le Gouverneur m'avait présenté à la population rassemblée, comme « conseiller » du nouveau Caïd : ce qui fut un peu le cas durant le petit mois avant mon départ définitif.

*

* *

Voilà un survol rapide dans le temps et dans l'espace du cursus d'un officier A.I., le mien en l'occurrence.

Abordons maintenant les tâches que nous étions amenés à assurer, à savoir : contrôler les autorités locales dans la conduite de l'administration des populations et la mise en valeur du pays.

Les contacts avec le Caïd (ou avec les Chioukh* indépendants, là où il n'y avait pas de Caïd) étaient quasi quotidiens ; avec eux, on suivait l'état d'esprit des populations, on recherchait ce qui était juste et devait assurer la paix des esprits. On prenait ensemble les décisions concernant les travaux de mise en valeur économique du pays.

*
* * *

Cette action de contrôle se manifestait principalement dans le domaine de la justice : au pénal, avec le Caïd, ou avec les Chioukh indépendants – Imgharen – et au civil, avec les membres du tribunal Coutumier.

C'est avec ce dernier que notre action était plus importante. La compétence de ce Tribunal était non seulement au statut personnel, successoral et immobilier (comme celle du Cadi***) mais aussi sur le commercial. L'autorité de contrôle veille à l'inscription des affaires, assiste aux séances, observe la régularité des opérations et leur conformité à la jurisprudence, fait consigner les délibérations et les décisions ainsi que leur confirmation par la rédaction d'actes en français.

Les juges (aneflous, ineflas) connaissaient bien les tenants et aboutissants des affaires et faisaient preuve d'une grande sagesse. Très fréquemment, la complexité des affaires nécessitait un transport sur le terrain. C'était l'occasion de connaître encore mieux gens et pays, et de découvrir simultanément l'âpreté à défendre sa cause et l'hospitalité traditionnelle dans ce pays. La nature des affaires était essentiellement de succession, de règlement d'indivision, de comptes de répudiation, de limites de terrain et surtout de cette spécialité locale qu'était l'antichrèse (rahnia) qui consistait, lorsqu'on avait besoin d'argent, à céder temporairement un terrain contre une somme puis, une fois passées les difficultés financières, récupérer ce terrain après avoir rendu la somme avancée par le prêteur qui entre-temps avait fait fructifier ledit terrain.

Le jour de l'audience, demandeurs et défendeurs venaient avec leurs preuves, témoins et actes. Ces derniers, pourvu qu'ils fussent un peu anciens, étaient souvent rédigés sur du (bois (morceaux cylindriques d'environ 20 cm x 2 à 3 de diamètre). Il était fréquent de voir arriver des parties avec des sacs pleins de tels documents ! Ils se conservaient mieux que ceux rédigés sur papier souvent entreposés dans des « igoudar » (magasins fortifiés, agadir) et parfois bien détériorés par les rats. Je me souviens avec quelle dextérité et rapidité les inflas donnaient lecture en traduisant directement en berbère les actes rédigés en arabe. C'était de la traduction simultanée avant l'heure ! Permettez-moi encore cette anecdote pour évoquer de quelle façon imperturbable certains inflas, lorsqu'ils lisaient un acte en partie rongé par les rats, intercalaient

* CHEIKH (prononcer chir) chef de fraction subordonné au Caïd - pluriel CHIOUKH échec et mat aux échecs provient de : « ES CHEIKH I MAT » traduire le chef (le roi) est mort.

** Cadi : notaire.

la mention « bin igherdäin « (les rats l'ont coupé) à chaque manque de texte, et poursuivaient sur le même ton sans marquer de temps d'arrêt !

Je ne sais ce qu'il en est aujourd'hui de ces tribunaux et si l'application de la Coutume a toujours lieu, mais j'avais pu constater combien les gens y étaient attachés et combien certaines dispositions particulières (droits d'eau, aguedal, délits dans les igoudar...) étaient d'une étonnante ingéniosité et efficacité.

*
* *

Notre contrôle administratif comportait aussi celui de l'impôt, le « tertib », enregistrement et perception. Ces opérations se faisaient en présence de l'officier, sous la responsabilité du Caïd (ou des Imgharen) et occasionnaient le rassemblement de tous les chefs de foyer. Ces grands concours de population se faisaient dans la bonne humeur et non dans la contestation comme on pourrait l'imaginer. Non, tout se déroulait dans la sérénité, souvent dans l'humour. L'enregistrement de cet impôt direct, qui ne concernait que le bétail et les cultures, se faisait en présence des responsables locaux, par exemple les moqadmim, chefs de village.

Ces rassemblements, comme les séances de tribunal sur le terrain ou les tournées sur les chantiers étaient autant d'occasions d'approfondir la connaissance des gens.

*
* *

Les travaux envisagés d'un commun accord avec l'autorité locale étaient repris dans l'élaboration d'un budget dont la responsabilité incombait à l'officier et qui aboutissait en général à l'obtention des subventions demandées. La main-d'œuvre était composée d'une part d'ouvriers rétribués sur les crédits alloués, et d'autre part des « prestataires » tenus de faire « 4 jours » (arba yem) par an, de travaux pour la collectivité. Beaucoup avaient pour profession de faire des « remplacements », contre paiement, pour des hommes ne tenant pas à exécuter des travaux de manœuvre. (Tous les hommes étaient astreints à cette « prestation. »)

Avant de donner quelques exemples de ces travaux, permettez-moi de décrire brièvement une activité particulière menée dans mon premier poste qui se trouvait dans la partie occidentale de l'Anti-Atlas, zone pauvre en raison du manque d'eau (pas de source ni de puits, pluviométrie réduite, des oueds toujours à sec sauf après les rares pluies d'orage). Il y avait beaucoup à faire pour qu'un gaspillage ne vienne aggraver cette pauvreté, que ce soit pour l'eau, pour l'herbe, pour le bétail.

– Ainsi pour l'eau, certes, chaque foyer avait sa citerne que la pluie voulait bien remplir, mais cela ne suffisait pas ou difficilement pour le bétail. Or rien n'était fait pour récupérer l'eau des oueds en crue après orage. On s'est alors lancé dans la construction de grands bassins maçonnés de quelque 600 à 800 m³ (appelés « iferd » du nom usuel donné aux mares naturelles existant après de fortes pluies). L'eau de l'oued en crue y était alors détournée par un petit canal, après qu'on ait laissé passer le premier flot chargé de saleté.

– De même pour l’herbe, rare dans cette zone et où elle était broutée à peine sortie, sans qu’elle ait eu le temps de germer. Des mises en défens ont alors été établies (comme cela se faisait traditionnellement dans le Moyen-Atlas. Ce ne fut pas toujours facile, car ce n’était pas dans les habitudes locales. Toutefois, grâce au roulement entre les défens, il y eut une amélioration du pâturage.

– Enfin pour le bétail, car il vivait dans des conditions difficiles et, en été, lors des fortes chaleurs, on demandait aux bovins un effort supplémentaire assez préjudiciable lors du dépiquage de l’orge sur les aires à battre. Pour tenter d’éviter cet inconvénient, des essais ont été faits pour introduire l’usage de batteuses. C’était aussi aller contre des habitudes : les hommes étaient contre, avec raison, car cela supprimait des heures de travail pour les ouvriers agricoles ; les femmes étaient pour, car le grain n’étant plus mélangé à toutes sortes d’impuretés, elles vendaient sur le souk un douro de plus par « abra » d’orge (abra n’toumzin).

*

* *

Toujours dans le domaine agricole, plus haut en altitude, dans l’Anti-Atlas, entre IGHERM et TAFRAOUT, région des amandiers, on avait mis pur pied, avec l’aide de la S.I.P. (Société Indigène de prévoyance) une pépinière d’amandiers près du Poste des Ait Abdallah et chaque année on distribuait des centaines et des centaines de plants.

Plus haut encore, dans la tribu des Mejjat (au-dessus du TAZEROUALT), on avait entrepris des travaux de restauration des sols (DRS) en plantant des milliers de caroubiers le long de petits fossés parallèles aux courbes de niveau et échelonnés tous les 5 m environ. Ces travaux étaient menés avec le « Bou Rhaba » (Eaux et Forêts) et devaient à la fois retenir les sols, améliorer les pâturages et fournir un appoint d’aliment.

*

* *

Bien d’autres travaux étaient entrepris, que ce soit amélioration de création de pistes, construction de bâtiments (infirmerie, écoles, douar du maghzen... qu’il n’est pas nécessaire d’évoquer dans le détail.

Voilà un résumé rapide de l’action que nous menions en tribu, j’allais dire : dans « nos tribus » tant nous y étions attachés. Nous nous étions efforcés d’appliquer les grandes directives du Maréchal LYAUTEY : « politique des égards » et « on ne fait rien de grand sans une parcelle d’amour ».

En effet, nous avons respecté les populations et leurs autorités que nous avions à contrôler et nous les avons aimées et les aimons encore. Et lorsque nous avons l’occasion de retourner sur place et de reprendre contact, nous sommes touchés par l’accueil qui est fait à leurs anciens « hakem » (1).

Pierre de La Brosse

(1) *Hakem* : chef (ndlr).

LES ANCIENS DU COURS DES A.I. - 1949-1950

Pour la cinquième fois depuis 1995, notre camarade de cours et ami, le colonel de La Ménardière, a réuni les anciens du cours des A.I. octobre 1949-juillet 1950.

Lors de la première réunion en 1975 pour le vingt-cinquième anniversaire, nous étions 27. Cette année, pour nos cinquante ans, nous étions encore 18, mais la majorité de ceux qui n'ont pu se joindre à nos retrouvailles étaient retenus par des raisons de santé, tel notre ancien président de notre section des « Marches de l'Est » qui va être opéré d'un anévrisme de l'aorte.

Nous ne saurions trop manifester notre reconnaissance à Hervé de La Ménardière, car ces réunions, outre le plaisir de retrouver de bons camarades, permettent des échanges de vues sur les activités familiales bénévoles, privées, etc. de chacun d'entre nous. Elles autorisent aussi certains d'entre nous comme notre camarade Pierre Perrin à faire un don très remarquable à la bibliothèque du « fonds Koumia » du musée de Montpellier (1). Elle sera aussi enrichie de nombreux livres de qualité les plus diverses qui vont d'une bible en arabe à la méthode Mercier d'arabe dialectal marocain en passant par celle de Laoust pour le berbère et un magnifique Coran.

J'en profite pour lancer un appel à tous nos adhérents et amis pour leur demander de suivre l'exemple de notre ami Pierre Perrin, car, tous les livres, témoignages écrits, photographies en leur possession peuvent venir utilement accroître la richesse du fonds Koumia. Ce sera un témoignage supplémentaire de l'œuvre accomplie au Maroc pendant les cinquante années de présence française et en particulier sous l'époque de la pacification.

Je les remercie à l'avance de leurs réponses compréhensives.

Enfin, je me fais l'interprète de tous pour redire une nouvelle fois à Hervé de La Ménardière nos remerciements chaleureux et souhaiter que nombre des membres de La Koumia suivent ce bel exemple.

Il est vrai qu'il est un exemple pour nous tous depuis longtemps puisque nous nous souvenons du courage qu'il a manifesté en juin 1940 en rejoignant la France libre. Ce qui l'a amené à prendre part à toutes les opérations de cette époque cruciale jusqu'aux combats de la Libération dans les rangs de la 1^{re} D.F.L. (2). Son cursus aux A.I., où il est arrivé après un séjour en Indochine, nous est plus connu. Cependant, toujours sur la brèche, il a œuvré au sein de l'A.O.C. (3) pour aider ceux d'entre nous qui avaient eu des difficultés au lendemain des événements de 1961-62. Nous ne pouvons l'oublier.

Jean de Roquette-Buisson

(1) Voir liste des ouvrages au chapitre « Note de lecture ».

(2) D.F.L. : Division française libre.

(3) A.O.C. : Association des officiers dans les carrières civiles (Ndlr).

NOTES DE LECTURE

« Au désert interdit »

de Jean Ferré.

Editions l'âge d'homme, André Bonne éditeur, 17-17, rue Las Cases, Paris. Préfacé par le général d'aviation Gallois. Avant-propos du général de Boisboissel.

Fasciné par Saint-Exupéry, l'auteur traversa en 1952, à l'âge de vingt-trois ans, le désert du Sahara espagnol en voiture de tourisme. Dans la troisième partie de son livre, l'auteur rappelle l'importance du rôle de Ma El Aïnin, bâtisseur de Smara « la Mystérieuse » et père de El Hiba qui en 1912 avait occupé Marrakech.

*
* *

« Regard sur le Levant »

Recommandé par Louis-Jean Duclos (membre de La Koumia), membre du CHEAM (Association des auditeurs du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Moderne). Très original par ses sources et sa conception cet ouvrage mérite d'être cité.

ACHEAM, 13, rue du Four, 75006 Paris. Prix franco : 120 F, par chèque à l'ordre de l'ACHEAM.

*
* *

Liste des ouvrages dont a fait don Monsieur Pierre PERRIN (cours des A.I. 49-50) au musée des Goums et des A.I. de Montpellier

- Cours de berbère marocain E. Laoust
- Vocabulaire Tachelit..... E. Destaing
- Dictionnaire français-arabe..... Mercier
- Cours par correspondance arabe..... Mercier
- Dictionnaire arabe-parler marocain Mercier
- Méthode pratique arabe..... Soualah
- Arabe classique..... Amar Dhina
- Méthode arabe pratique..... Capitaine Noured Aomar
- Cours gradué d'arabe marocain..... T. Buret
- Nouvelle grammaire arabe..... J.B. Perrier
- Dictionnaire français-arabe..... B. Tedjaoui
- Vocabulaire arabe-français..... Imprimerie catholique de Beyrouth

- Dictionnaire Imprimerie catholique de Beyrouth
- Arabe sans peine Assimil
- Coran en arabe
- Bible en arabe (1935)
- Le Maroc au pinceau Jules Borely
- Les institutions musulmanes Maurice Gaudefroy-Demonbyne
- Chrestomathie marocaine G.S. Colin
- Histoire de Djoudha le pêcheur Henri Pérès
- Cahiers de Charles de Foucault. Le Maroc
- Cahiers de l'Afrique et de l'Asie G. Drague
- Esquisse de l'histoire religieuse du Maroc (Spillmann)

AVIS DIVERS

Recherche

• M. Marcel CAZENAVE, 6, rue de Bagatelle, 40100 Dax, recherche : insignes des 1^{er}, 2^e, 4^e G.T.M. Faire offre d'achat. Je possède 2 insignes du 3^e G.T.M., donc possibilité d'échange pour un des trois qui me manque. Merci de m'aider.

• M. Alain DORELON, 05190 Espinasses (Hautes-Alpes), tél. : 04 92 54 48 82, recherche amis ou camarades susceptibles de lui donner des témoignages sur son père, Marcel DORELON, né en 1918 dans les Hautes-Alpes, orphelin à 8 ans, élevé par son frère Maurice, à Alger. Engagé à 18 ans pendant 7 ans dans les compagnies sahariennes, a participé au débarquement en Provence. A épousé une institutrice, mère de Marcel, née Augusta PEYROT. Serait passé dans les goums marocains (4^e Tabor). Envoyé en Indochine, il est mort de tuberculose à GAP en juin 1953. Marcel est officiellement son fils unique. (Message adressé au général FEAUGAS qui l'a transmis à la Koumia.)

• Le colonel Renaud ESPEISSE, le Plessis Breton 35240 Saint-Georges-de-Reintembault, souhaite savoir si des anciens ayant participé aux combats dans les Vosges, en Alsace et en Allemagne en 1944-1945 ont connu un certain Armand PETIJEAN qui aurait précédemment fait partie de l'O.R.A.

*
* * *

Location

A 15 km de la mer, en Normandie, gîte de tout confort à la campagne. S'adresser de la part de M. Gérard Lepage à :

M. et Mme DAUBIN, Hameau de Perlouville, 14320 Clinchamps-sur-Orne.

Tél. 02 31 79 63 09

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Général André FEAUGAS

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR

André MARDINI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau :

Président :	Général Georges LE DIBERDER	Tél. : 01 43 26 03 83
Vice-Présidents :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. : 01 47 63 36 65
	Georges BOYER de LATOUR (D)	Tél. : 04 94 76 41 26
Secrétaire général :	Georges CHARUIT	Tél. : 01 46 37 57 57
Secrétaire général adjoint :	Colonel Jean BERTIAUX (D)	Tél. : 03 86 62 20 95
Trésorier général :	Mlle Monique BONDIS (D)	
Trésorier général adjoint :	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. : 01 40 71 18 61
Administrateur :	Colonel de S ^t BON (D)	

Autres membres :

Mesdames et Messieurs Henri ALBY, colonel BOUDET (D), Claude de BOUVET, ambassadeur BUCCO RIBOULAT, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérard LE PAGE (D), Germaine de MAREÛIL, Jocelyne MULLER (D), Claudine ROUX (D), colonel de S^t BON, Jean SLIWA, contrôleur général SORNAT, colonel SORNAT (D), contre-amiral THEN (D).

Conseiller relations publiques : Claudine ROUX Tél. : 01 47 04 99 20

Président des sections :

Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél. : 04 56 80 47 44
Corse :	Ernest BONACOSCIA	Tél. : 04 95 33 53 69
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 05 61 62 82 28
Provence-Côte d'Azur :	Commandant BOYER de LATOUR (D)	Tél. : 04 94 76 41 26
Ouest :	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. : 01 40 71 18 61
Paris - Ile-de-France :	Simone AUBRY LABATAILLE (D)	Tél. : 01 45 04 47 29
Pays de Loire :	Claude de BOUVET	Tél. : 02 40 34 55 24
Pyrénées :	Adjudant-chef Robert BORY V.-P.* Christian ROUGEUX (D)	Tél. : 05 59 84 35 09
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. : 04 74 84 94 95
Languedoc-Roussillon :	Colonel André FAGES	Tél. : 05 67 79 06 19
Marches de l'Est :	Capitaine Mario SCOTTON	Tél. : 03 29 24 62 11

Conseiller financier : Max de MAREÛIL (D)

Entraide : Mme de MAREÛIL

Porte-drapeau : Frédéric de HELLY (D)

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 01 48 05 25 32 - Fax : 01 48 05 94 64 - CCP Paris 8813-50 V

Permanence : mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS.

*V.P : Vice-président

COTISATION ANNUELLE	50 FRANCS
ABONNEMENT AU BULLETIN	150 FRANCS
TOTAL	200 FRANCS

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons : fond sable et bordure bleue, fond blanc et bordure bordeaux, fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de La Koumia, pour 650 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 2000

Cravate Koumia	150 F
Koumia dorée grand modèle	150 F
Koumia dorée moyen modèle	125 F
Koumia argentée grand modèle	40 F
Koumia argentée moyen modèle	30 F
Koumia argentée porte-clés	40 F
Koumia argentée boutonnrière	20 F
K7 « Chant des Tabors »	30 F
« Prières »	10 F
Historique du Musée des Goums	30 F
Cartes de vœux	20 F les 4
Carte postale	6 F (ou 20 F pour les 4)
La légende du goumier Guillaume	30 F

Frais d'envoi en plus

LIVRES

Histoire des Goums (2 ^e partie) (Gal SALKIN-MORINEAU)	345 F
Histoire des A.I. de Marc MÉRAUD	395 F
« Juin maréchal de France », Bernard PUJO	80 F

Frais d'envois en plus : 25 F